

HORIZONS

festival 28 SEPT. - 9 OCT. 1999
International de Nouvelle
danse info-danse
514.930.3031
www.festivalnouvelledanse.ca

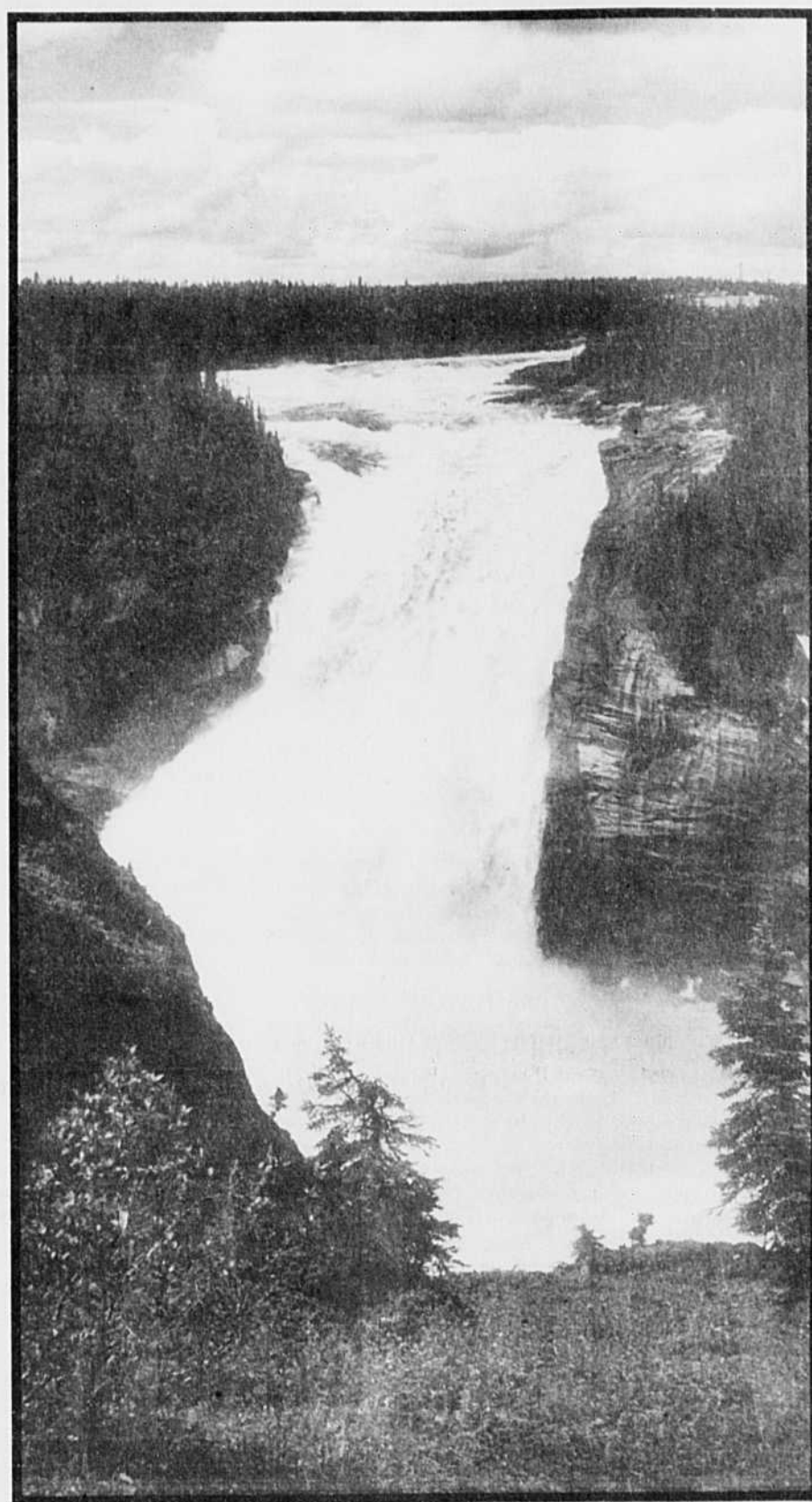
LE DEVOIR, LE MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

L A B R A D O R

Géographie politique
d'un territoire

*La relance
du contentieux
sur le Labrador
par deux
associations
régionales
péquistes
risque fort
de réanimer
de vieux démons*

Le contentieux du Labrador continue d'angoisser les militants péquistes, qui veulent relancer la croisade et provoquer un débat au congrès d'orientation de mai 2000. Ils soutiennent que le Labrador appartient au Québec et que Terre-Neuve devra le lui rendre.

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

ARCHIVES LE DEVOIR

Les regroupements régionaux de Montréal-Centre et de Lanaudière, qui rassemblent 21 associations de comté, veulent faire modifier le programme du parti pour que le Québec, devenu souverain, revendique le Labrador. «Le Québec conserve les frontières qui sont actuellement les siennes au sein de la fédération canadienne; à la date de son accession à la souveraineté, il réclamera, par voie de négociation, le territoire du Labrador.»

Voilà un retour en arrière qui risque de réanimer de vieux démons que l'on croyait à jamais exorcisés. Dès son premier congrès d'orientation, en 1969, le Parti québécois avait enrichi son programme d'une déclaration proclamant les «droits inaliénables» du Québec sur tout son territoire, y compris le Labrador et les îles du territoire du Nouveau-Québec.

Deux ans plus tard, les militants ont convenu d'un texte beaucoup plus musclé qui stipulait que si les négociations au sujet des territoires en litige n'aboutissaient pas, le Québec souverain passerait à leur occupation juridique et porterait le litige devant la Cour internationale de La Haye.

À l'époque, le ton agressif du nouveau texte avait irrité le président du parti, René Lévesque, qui avait manœuvré pour qu'on le biffe du programme dès le congrès de 1971. Depuis, toutes les tentatives de réhabiliter cette revendication ont échoué.

L'analyse de l'évolution d'un dossier aussi riche en rebondissements porte à se demander pourquoi tant de politiciens d'envergure y ont vainement consacré autant d'énergie. En 1947, Maurice Duplessis avait formellement informé Ottawa, Terre-Neuve et Londres qu'il ne reconnaissait pas le jugement rendu par le Conseil privé de Londres en 1927. Le député fédéral indépendant de Charlevoix-Saguenay, Frédéric Dorion, tentait en 1948 de convaincre la Chambre des communes que le Québec s'était fait voler le Labrador par Londres.

Même *Le Devoir* s'est retrouvé en première ligne de ce combat pour la récupération du Labrador. Son éditorialiste Pierre Vigeant a maintes fois dénoncé la mollesse de Duplessis à l'endroit d'Ottawa. La revue des Jésuites, *Relations*, a également fait campagne pour que l'entrée de Terre-Neuve dans la fédération canadienne ne

soit pas consommée avant que ne soient redéfinies les limites territoriales de cette province.

Pendant la campagne électorale de 1966, le chef de l'Union nationale, Daniel Johnson père, s'est engagé à tout mettre en œuvre pour récupérer le Labrador. Après les élections, l'ex-ministre libéral René Lévesque a mis au défi le nouveau premier ministre de respecter sa promesse.

Daniel Johnson a emprunté la voie d'évitement en mettant sur pied un groupe de travail sur l'intégrité du territoire québécois dont il a confié la présidence à M^{re} Henri Dorion, géographe et avocat de Sainte-Foy. En 1971, la commission Dorion concluait que le Québec échouerait s'il avait recours aux tribunaux pour récupérer le Labrador.

Mais la commission Dorion n'a pas réussi à dissiper le doute ni à néantiser la détermination. De 1971 à aujourd'hui, une poignée de fervents militants ont porté le flambeau, dont l'écologiste Paul De Bané fut le plus actif. À titre de coordonnateur de l'Association du Labrador québécois, il a témoigné en 1981 devant la commission permanente de la présidence du conseil et de la constitution de l'Assemblée nationale. Fédéraliste convaincu, il n'a pas réussi à convaincre les députés péquistes et enco-

re moins les libéraux. Étonnamment, c'est le député libéral Reed Scowen qui s'était alors montré le plus réceptif. De Bané n'a pas lâché, il a écrit à tous les premiers ministres et rencontré des dizaines de journalistes.

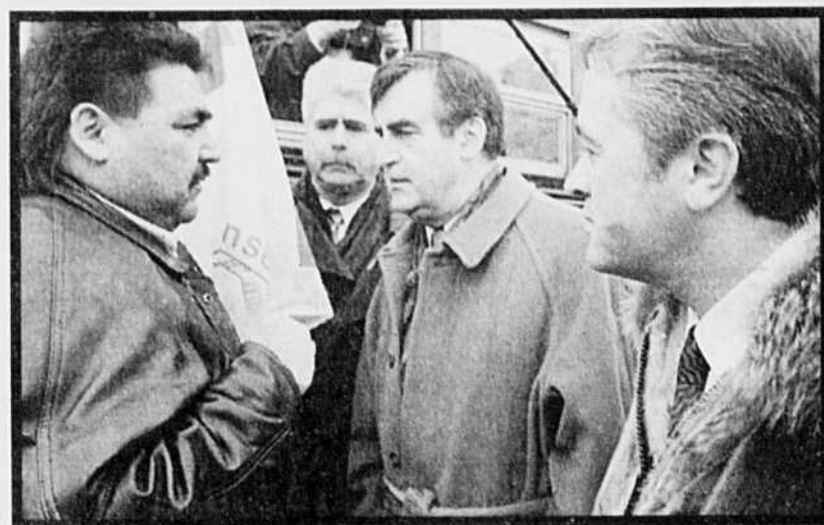
Aujourd'hui, Paul De Bané accueille avec une certaine satisfaction le réveil des péquistes mais déplore le caractère faiblard de leur requête. À son avis, la seule démarche honorable serait de présenter la cause devant la Cour suprême du Canada.

Quoi qu'il en soit, les résolutions de Montréal-Centre et de Lanaudière ont pour effet de relancer le débat sur la revendication du Labrador. D'ici le congrès de mai 2000, cette question alimentera les délibérations de plusieurs instances régionales.

Le gouvernement Bouchard s'apprete à signer avec Terre-Neuve une nouvelle entente pour le harnachement de la basse rivière Churchill, ce qui suscite à nouveau l'inquiétude des militants du PQ. Ils craignent que ce contrat soit un pas de plus vers la dépossession.

Pour saisir toutes les dimensions de ce dossier complexe et parvenir à se faire un jugement, il faut remonter l'histoire et revoir chacun des faits marquants de l'évolution du contentieux...

L'analyse d'un dossier aussi riche en rebondissements porte à se demander pourquoi tant de politiciens d'envergure y ont vainement consacré autant d'énergie.



GREG LOCKE REUTERS

Les premiers ministres québécois Lucien Bouchard et terre-neuvien Brian Tobin, en compagnie de Guy Bellefleur, représentant inuit du Québec, en pourparlers lors d'une manifestation amérindienne contre un projet hydroélectrique à Churchill Falls, en mars 1998.

■ En 1763, en vertu du traité de Paris, le gouvernement français cédait au roi d'Angleterre tous les territoires du continent nord-américain.

■ La même année, au moyen d'une commission portant le grand sceau de Sa Majesté, le capitaine Graves était nommé «gouverneur et commissaire en chef de l'île de Terre-Neuve et de toutes les côtes du Labrador, depuis le détroit d'Hudson jusqu'à la rivière Saint-Jean». Ce brevet donnait juridiction au gouverneur de Terre-Neuve sur la côte du Labrador même et sur une partie de la côte du golfe du Saint-Laurent jusqu'à l'île d'Anticosti.

■ Au mois d'octobre 1763, le gouvernement anglais décidait de former quatre autres gouvernements distincts en Amérique du Nord: le Québec, la Floride orientale, la Floride occidentale et la Grenade. Le gouvernement du Québec avait juridiction sur le territoire longeant le fleuve Saint-Laurent à partir de la rivière Saint-Jean.

■ En 1774, toutefois, par l'Acte de Québec, il fut décrété que tous les territoires de la terre ferme feraient partie du gouvernement de Québec. Donc en vertu de cet acte, le gouvernement de Terre-Neuve perdait sa compétence sur tous les territoires compris dans la péninsule du Labrador.

■ Plus tard, en 1809, le gouvernement britannique adopta l'Acte de Terre-Neuve par lequel tous les territoires attribués en 1763 au gouvernement de Terre-Neuve lui étaient restitués.

■ En 1825, sous l'empire de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1825, il fut décidé que la portion de la côte du golfe du Saint-Laurent qui s'étend de la rivière Saint-Jean à l'anse Sablon, dans le détroit de Belle-Isle, ferait partie de la province de Québec.

■ En conformité avec l'Acte de l'Amérique britannique de 1971, le gouvernement canadien décidait en 1898 que les limites de la province de Québec seraient étendues jusqu'à la baie James et, de là, jusqu'à la rivière Eastmain, puis le long du fleuve Hamilton, qui se trouve dans ce territoire surnommé Labrador.

■ En vertu de cet Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871 (article 3, du chapitre 28, 34, Victoria, intitulé «Acte concernant l'établissement des provinces dans la puissance du Canada») le Parlement du Canada ne peut modifier les limites d'une province sans avoir préalablement obtenu le consentement de son assemblée législative.

■ Le 18 décembre 1902, le lieutenant-gouverneur du Québec, L. A. Jetté, informe le gouverneur général du Canada en conseil que Terre-Neuve a octroyé des concessions forestières en territoire québécois (Lac Melville) et lui demande de voir à prendre les mesures nécessaires pour prévenir de nouvelles violations du territoire québécois par Terre-Neuve.

■ En 1912, par le chapitre 45 de 2, Georges V, le Parlement canadien a

décidé d'étendre encore une fois le territoire de la province de Québec, en même temps que ceux du Manitoba et de l'Ontario. L'article 2 de ce chapitre décrétait que la province de Québec comprendrait dorénavant ce qu'on appelait avant le territoire d'Ungava et il était clairement entendu que les nouvelles frontières comprendraient la région située au nord du fleuve Hamilton, c'est-à-dire tout le territoire du Labrador.

■ En mars 1927, le comité juridique du Conseil privé de Londres rend une sentence arbitrale qui définit le territoire du Labrador et l'attribue à Terre-Neuve. C'est ce jugement qui, encore aujourd'hui, nourrit la controverse.

■ Le 29 octobre 1947, dans son projet d'entente en vue de l'entrée de l'île de Terre-Neuve dans la fédération canadienne, Ottawa reconnaît unilatéralement que le Labrador appartient à Terre-Neuve: «Le Canada s'est toujours considéré lié par l'opinion que le comité judiciaire du Conseil privé a exprimée en 1927, relativement à la frontière du Labrador.»

■ Le 6 février 1948, le député indépendant de Charlevoix-Saguenay à la Chambre des communes, Frédéric Dorion, déclare: «L'offre du gouvernement canadien à celui de Terre-Neuve ne vaut pas le papier sur lequel on l'a écrite et, d'ailleurs, la province de Québec ne consentira jamais à un tel accord. Aussi, le présent gouvernement devrait-il s'abstenir d'offrir à Terre-Neuve un territoire sur lequel il n'a aucune juridiction, afin de mettre fin à une regrettable mésentente qui pourrait susciter un véritable conflit entre le gouvernement fédéral et une province. [...] Cette question en est au même point qu'après l'adoption des lois canadiennes de 1898 et de 1912.» Frédéric Dorion a été juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

■ Le 31 mars 1949, il y a une entente sur l'entrée de Terre-Neuve dans la fédération canadienne.

■ Dans son programme électoral de 1966, l'Union nationale affirme que le Labrador appartient au Québec.

■ Le 22 juillet 1966, l'ancien ministre libéral des Richesses naturelles, René Lévesque, affirme que le premier ministre Daniel Johnson fait face à un dilemme et que s'il signe un accord pour acheter de l'énergie de l'usine hydroélectrique de la British Newfoundland Corporation au Labrador (Brinco), ce geste signifiera que le Québec reconnaît l'appartenance du Labrador à Terre-Neuve.

■ À l'automne 1966, le gouvernement de Daniel Johnson crée une commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec et en confie la présidence à Henri Dorion, qui a remis son rapport en décembre 1971. Cette commission conclut que le droit et les faits sont venus progressivement confirmer la juridiction de Terre-Neuve sur le Labrador. Et qu'il vaudrait mieux pour le Québec de procéder par négociations politiques.

Dossier spécial



publié le samedi 16 octobre 1999

Habitatation

Date de tombée: le mardi 12 octobre 1999 LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Prévisions pour l'an 2000

L'augmentation des salaires ralentira

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Les salaires vont continuer d'augmenter en 2000, mais moins que les années précédentes. Selon l'enquête de Morneau Sobeco, l'augmentation salariale moyenne observée en 1999 a varié entre 2,2 et 3,6 %, selon la catégorie de l'emploi. Pour l'an 2000, on ne prévoit qu'une augmentation s'échelonnant entre 2,2 et 3,2 %.

« Nous nous dirigeons vers une situation de stabilité. L'évolution à la hausse des salaires devrait être moins importante en 2000 », a déclaré hier André Sauvé, associé chez Morneau Sobeco. Cette firme est une société de services-conseils en actuariat et en avantages sociaux, membre de Samson Bélair/Deloitte & Touche.

La recherche portait sur les tendances et les prévisions en matière de rémunération pour l'an 2000. Elle indique que pour l'année à venir, les augmentations salariales devraient être sensiblement moindres que celles observées en 1999. L'augmentation salariale moyenne observée en 1999 a varié entre 2,2 et 3,6 % selon la catégorie de l'emploi, les cadres supérieurs ayant connu la plus forte hausse de salaire, et les employés syndiqués payés à l'heure, la plus faible.

Gagnants et perdants

Pour l'an 2000, si les gagnants et les perdants restent les mêmes, on ne prévoit qu'une augmentation s'échelonnant entre 2,2 et 3,2 % : une hausse de 3,2 % pour les cadres supérieurs et, à l'autre extrémité, une hausse de 2,2 % pour les employés syndiqués.

A titre de comparaison, selon Price Waterhouse Coopers, une firme d'experts-conseils américaine, les cadres supérieurs aux États-Unis ont connu en 1999 une hausse de salaire de 4,5 %. « C'est plus de 1 % d'écart avec le Canada. Maintenant, à savoir si l'expérience va se répéter en 2000, c'est possible, puisque l'économie américaine est plus forte que l'économie canadienne ».

Le Québec se situe dans la moyenne canadienne. Les prévisions en ce qui a trait à la région de Montréal montent à 3,3 % d'augmentation pour les cadres supérieurs, 3,2 % pour le reste de la pro-

vince. Ceux de Toronto devraient jouir d'une hausse de 3,5 %, et ceux de l'Alberta, de 3,6 %, ce qui constitue d'ailleurs le record national.

Les augmentations les plus importantes devraient se retrouver dans le secteur de l'informatique. Les cadres supérieurs peuvent s'attendre à une hausse allant jusqu'à 6 %, et les professionnels et le personnel technique, de 4,5 et 4,7 % respectivement.

Par ailleurs, les hausses varient de manière notable selon la taille des entreprises interrogées. « Les hausses de salaire ont tendance à augmenter avec la taille des entreprises. Par contre, quand on atteint le chiffre d'affaires de un milliard de dollars et plus, elles diminuent ».

L'étude souligne aussi que 8 % des employeurs prévoient geler les salaires des cadres supérieurs et du personnel syndiqué. Pour ce qui est des autres types d'emplois, soit les cadres professionnels, le personnel technique et administratif et le personnel non syndiqué, moins de 5 % des employeurs pensent geler leurs salaires.

Grandes tendances

L'étude souligne aussi certaines grandes tendances. Par exemple, on note que les bonis, ou primes, sont de plus en plus populaires, et ce, dans toutes les catégories professionnelles. Ainsi, les cadres supérieurs peuvent s'attendre à recevoir 27 % de leur salaire sous cette forme en 2000, les dirigeants et les professionnels, 13 %, et le personnel technique et administratif, 7 %. Pour ce qui est des avantages sociaux, les plus grandes entreprises offrent de plus en plus de programmes flexibles. Pour la très grande majorité d'entre elles, elles s'en disent aussi très satisfaites.

Enfin, l'enjeu principal de tous les employeurs serait le contrôle de l'absentéisme et la gestion des invalidités. La majorité des grandes entreprises interrogées sont d'ailleurs insatisfaites de la situation actuelle.

Cette étude a été menée auprès de 735 000 employés dans 403 organismes de toutes tailles et dans tous les secteurs d'activité au Canada au cours des mois d'août et de septembre 1999. Les résultats doivent être présentés à travers le pays dans les jours qui viennent.

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET REUTERS

New York — Les compagnies de télécommunications américaines MCI WorldCom et Sprint ont annoncé hier la plus importante fusion de l'histoire, donnant naissance à un géant de taille à rivaliser avec AT&T.

Avec 129 milliards de dollars (115 milliards sans compter les reprises de dette), le montant de cette dernière fusion et acquisition relègue aux oubliettes celle des compagnies pétrolières Exxon et Mobil (77 milliards en décembre 1998). Mais ces opérations ont lieu par échange d'actions et leur montant explose avec la valorisation des actions aux États-Unis.

Avec cette nouvelle opération, MCI WorldCom se hisse pratiquement au niveau d'AT&T, le géant américain des télécommunications. Le chiffre d'affaires de WorldCom, le nom de la nouvelle entité, est de 47,5 milliards pour 53 milliards à AT&T. La nouvelle société détendra environ 30 % du marché américain des télécommunications longue distance, évalué à 90 milliards de dollars.

L'acquisition de Sprint fait surtout entrer MCI WorldCom de plain-pied dans la téléphonie mobile aux États-Unis, un secteur dont il était absent. Sprint a construit l'un des deux réseaux de téléphonie sans fil couvrant l'ensemble du territoire américain, l'autre étant celui d'AT&T.

La fusion conforte aussi la position de WorldCom comme deuxième opérateur de télécommunications longue distance aux États-Unis avec 35 % du marché derrière AT&T, qui en détient 44,5 %. Depuis février 1996, les compagnies régionales (appelées « baby Bells »), les sociétés de longue distance et les câblo-opérateurs ont en principe le droit de se faire concurrence sur leurs marchés respectifs mais à la condition expresse d'ouvrir leurs propres marchés. Cette déréglementation n'a pas été encore véritablement suivie d'effet.

Avant d'accepter la proposition de MCI WorldCom, Sprint avait sur la table une proposition de BellSouth,

La plus importante fusion de l'histoire

MCI WorldCom et Sprint s'allient pour rivaliser avec AT&T



PETER MORGAN REUTERS
William Ersey, de Sprint, et Bernard Ebbers, de MCI WorldCom, annonçant hier la méga-fusion entre les deux géants des télécommunications.

une baby Bell. Mais l'accepter aurait impliqué la cession d'actifs dans le sud des États-Unis et sur les marchés de téléphonie cellulaire où BellSouth et Sprint sont tous deux présents.

Autorités à convaincre

Reste à convaincre les autorités antitrust américaines. William Kennard, le président de la Commission fédérale des communications (FCC), a affirmé que MCI et WorldCom auront une « lourde tâche » pour prouver que les consommateurs vont bénéficier de cette fusion. « Les consommateurs américains jouissent des tarifs longue distance les plus bas de l'histoire et des tarifs de connexion à Internet les plus faibles pour une seule raison, soit la concurrence, et cette fusion semble

être un pas en arrière », a affirmé William Kennard.

SBC, dont l'alliance avec Ameritech est en cours d'examen, s'est empressée de publier un communiqué pour dire qu'elle souhaitait que les régulateurs « apportent une énergie et un zèle aussi importants dans l'examen du rapprochement MCI WorldCom-Sprint qu'ils l'ont fait pour d'autres transactions ». La réponse de M. Kennard ne s'est pas fait attendre. Il l'a qualifiée de « capitulation », eu égard à la « guerre des prix » qui règne sur le marché des communications longue distance. « Comment cela pourrait-il être bon pour le consommateur? », a-t-il insisté.

Mais les abonnés n'auront prochainement plus qu'une seule connexion

pour la télévision, le téléphone (longue et courte distance) et Internet, qui sera également accessible à partir de téléphones mobiles, et les compagnies de télécommunications ne pensent qu'à l'intégration verticale.

AT&T a fait le pari du câble, rachetant au printemps 1998 les opérateurs MediaOne et Tele-Communications International (TCI). WorldCom, de son côté, est très présent dans l'accès à Internet grâce à la filiale UUnet de MCI WorldCom et aux investissements de Sprint dans ce secteur.

Toile de connexions

Dans le reste du monde, MCI WorldCom a développé une véritable toile de connexions à Internet. Sprint apporte aussi dans la corbeille les participations de France Télécom et de Deutsche Telekom (10 % chacun) et Global One, la société de services de télécommunications aux entreprises gérée avec les deux opérateurs européens.

WorldCom, qui sera implantée dans plus de 65 pays, pourrait afficher une valeur de marché d'« approximativement 290 milliards de dollars », selon MCI et Sprint. MCI WorldCom affirme que la prise de contrôle de Sprint ne pèsera pas sur son bénéfice par action avant amortissement des survaleurs. MCI et Sprint estiment qu'elles pourront dégager des économies de coûts d'exploitation de 1,9 milliard en 2001 — la première année d'exploitation complète — qui pourront être portées à trois milliards en 2004. Les économies de dépenses d'investissements devraient s'élever à 1,3 milliard en 2001 et au delà.

France Télécom a déjà annoncé qu'elle ne resterait pas actionnaire de WorldCom mais se retirera avec une confortable plus-value, son investissement de l'ordre de deux milliards il y a cinq ans valant aujourd'hui plus de neuf milliards grâce à la hausse de l'action Sprint.

Pour sa part, l'allemand Deutsche Telekom a fait savoir hier qu'il ne lancerait pas de contre-offre et qu'il vendrait sa participation de 10 %.

Outre le cap des différentes autorisations administratives, l'opération devra également songer à régler le sort de Global One, la société déficitaire de services de télécommunications pour les multinationales, détenue par Sprint (50 %), Deutsche Telekom (25 %) et France Télécom (25 %).

Les plus importantes fusions et acquisitions

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Voici un récapitulatif des plus importantes fusions et acquisitions (les chiffres correspondent au montant de la transaction à la date de l'annonce de la transaction et ne comprennent pas les reprises de dette):

- MCI WorldCom et Sprint: 115 milliards, le 5 octobre 1999.
- Exxon et Mobil: 77 milliards, le 1er décembre 1998.
- Citicorp et Travelers pour créer Citigroup: 70 milliards, le 6 avril 1998.

- SBC et Ameritech (télécommunications): 62 milliards, le 11 mai 1998.
- NationsBank et BankAmerica: 60 milliards, le 13 avril 1998.
- AT&T et MediaOne (câblo-opérateurs): 56 milliards, le 6 mai 1999.
- Vodafone et AirTouch (télécommunications): 55,5 milliards, le 15 janvier 1999.
- Bell Atlantic et GTE (télécommunications): 53 milliards, le 28 juillet 1998.
- British Petroleum et Amoco: 48 milliards, le 11 août 1998.

- AT&T et TCI (câblo-opérateur): 48 milliards, le 24 juin 1998.
- Daimler et Chrysler: 41 milliards, le 7 mai 1998.
- WorldCom et MCI (télécommunications): 37 milliards, novembre 1997.
- Viacom et CBS (médias, télévision): 35 milliards, le 7 septembre 1999.
- OPA hostile de Bank of Scotland sur NatWest: 34 milliards, le 24 septembre 1999.
- Mitsubishi Bank - Bank of Tokyo: 34 milliards, avril 1996.

Bilan après 18 mois d'activité

Investissement Québec a généré 6,6 milliards en investissements

LE DEVOIR

Selon un bilan dressé hier par son p.-d.g., Louis Roquet, depuis sa création en 1998, Investissement Québec a soutenu 1150 projets, dont plus de 650 dans les secteurs clés de l'industrie et des services à valeur ajoutée. Ces investissements entraîneront la création de quelque 37 000 emplois et le maintien de 64 000 autres.

« Après 18 mois d'activité, je suis fier d'annoncer qu'Investissement Québec a généré 6,6 milliards de dollars d'investissements », a souligné M. Roquet. Depuis mars 1998, la société d'État a conclu 774 ententes de financements avec des PME et des organismes sans but lucratif. Parmi ces ententes, 180 concernaient des projets liés à l'exportation. Investissement Québec soutient également le démarrage, le développe-

ment ou la consolidation financière d'entreprises coopératives, secteur qui représente 28 000 emplois au Québec et qui génère un chiffre d'affaires de plus de six milliards.

« À l'étranger, la société d'État vise principalement l'industrie et les services. Les États-Unis, principale source d'investissements étrangers au Québec, sont la première cible géographique de la société d'État, qui prospecte également l'Europe de l'Ouest et le Japon. Au Québec, le plan de démarchage prévoit plus de 700 rencontres de prospection et l'accueil d'environ 150 investisseurs potentiels, venus de l'étranger. À peine 18 mois après la création d'Investissement Québec, sa performance a déjà été reconnue à l'étranger. » Il a fait référence au magazine américain Site Selection, qui a classé la société d'État parmi les dix meilleures agences de développement économique au monde.

Qui?

êtes-vous

Une série de reportages
sur les aspirations et les
espoirs des Québécois...

JEUDI:

Les immigrants sont-ils toujours des « voleurs de jobs »?

VENDREDI:

Où en est la pratique religieuse?

SAMEDI:

La famille est-elle toujours en crise?

Tous les jours, jusqu'au 9 octobre...

Cahier spécial

publié le samedi 16 octobre 1999

P M E

Date de tombée: le vendredi 8 octobre 1999

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2562
Allemagne (mark)	0,8244
Arabie Saoudite (rial)	0,4061
Australie (dollar)	1,0093
Autriche (schilling)	0,1171
Bahamas (dollar)	1,4835
Barbade (dollar)	0,7733
Belgique (franc)	0,03978
Bermudes (dollar)	1,4835
Bresil (real)	0,7757
Carabbes (dollar)	0,5688
Chili (peso)	0,00285
Chine (renminbi)	0,1833
Égypte (livre)	0,4418
États-Unis (dollar)	1,4714
Espagne (peseta)	0,00977
Europe (euro)	1,5809
France (franc)	0,2468
Grèce (drachme)	0,005035
Hong-Kong (dollar)	0,1946
Inde (roupie)	0,0355
Indonésie (roupie)	0,000204
Italie (lire)	0,000838
Jamaïque (dollar)	0,0397
Japon (yen)	0,013808
Mexique (peso)	0,1653
Pays-Bas (florin)	0,7329
Philippines (peso)	0,0377
Pologne (zloty)	0,3697
Portugal (escudo)	0,008141
République dominicaine (peso)	0,0943
République tchèque (couronne)	0,0440
Royaume-Uni (livre)	2,4340
Russie (rouble)	0,0584
Singapour (dollar)	0,8964
Slovaquie (couronne)	0,0372
Slovénie (tolar)	0,008218
Suisse (franc)	1,0113
Taiwan (dollar)	0,0475
Thaïlande (baht)	0,0385
Ukraine (hryvna)	0,3390
Venezuela (bolivar)	0,00240

PATRICK WHITE
REUTERS

Québec — La filiale du géant des télécommunications BCE, Bell Canada, et l'éditeur Quebecor, deux des plus importants joueurs sur le marché du Web au Canada, pourraient se battre très féroce-ment à l'avenir afin de devenir les leaders du commerce électronique et des portails, croient les analystes.

La nouvelle annoncée vendredi selon laquelle Bell Canada prendra le contrôle entier d'ici la fin de l'année du site Web Sympatico.ca et de MediaLinx Interactive LP — qui détient et exploite le site — est survenue 24 heures après que Quebecor eut lancé la version française de son site national Canoe.ca.

Quebecor a également annoncé jeudi qu'elle vendait sa filiale spécialisée dans Internet, Intellia, au groupe Informission de Québec, en retour d'une participation majoritaire et d'une injection de 40 millions dans la société de commerce électronique. Il y a deux semaines, Quebecor a de plus lancé Archambault.ca, le site Web commercial des magasins de livres et de musique du même nom. «Nous avons d'autres projets pour des sites Web avec du

contenu», a indiqué le chef de la direction de Quebecor, Pierre-Karl Peladeau. «L'idée, c'est d'utiliser nos deux autres grosses divisions, Imprimerie Quebecor et la chaîne de journaux Sun Media.»

M. Peladeau a dit que le site bilingue de Canoe.ca disposait d'une équipe de 150 personnes et affichait une performance de 55 millions de pages visitées chaque mois. «Pour le site Archambault seulement, nous avons eu 1,5 million de visites au cours des deux dernières semaines et des ventes de 50 000 \$», a expliqué M. Peladeau.

Plus loin

Sympatico va plus loin que le simple statut de portail de contenu, offrant l'accès Internet à 600 000 clients, a indiqué Marie-Eve Savard, directrice pour la section québécoise de Bell Canada. Elle a affirmé que Bell Canada venait par exemple d'effectuer des ajouts à sa version française du site Web Sympatico.ca, comme de l'information financière en direct et des cotes boursières provenant de Quicken, l'engin de recherche intelligent Copernic et un hyperlien interactif vers Rona, le plus grand quincaillier québécois.

Sympatico.ca est le site canadien le

Marché canadien de l'Internet

plus populaire avec 70 millions de pages visitées chaque mois.

Mark Quigley, analyste chez Yankee Group, à Ottawa, a estimé que Bell Canada et Quebecor étaient toujours les chefs de file au chapitre des portails. «Les perspectives sont très bonnes pour Quebecor et Bell Canada sur le marché d'Internet. Les annonces faites par Quebecor renforcent l'argument voulant qu'Internet attire l'attention des poids lourds économiques au Canada», a expliqué M. Quigley.

Ce dernier a souligné que Sprint Canada, AT&T Canada et BCTelus Communications constituaient aussi des joueurs d'avenir sur le marché. «Vous verrez probablement ces gens commencer à bouger un peu plus», a-t-il dit, ajoutant que les portails et le commerce électronique montraient la voie à suivre pour tout le monde. «L'accent se déplacera à l'avenir vers la combinaison portail-commerce électronique. Ce dont il faut se rendre compte, c'est que le portail et le commerce électronique vont main dans la main. Vous pouvez vous servir de votre portail pour faire mousser vos sites de vente», a poursuivi M. Quigley.

Occasions d'affaires

Le chef de la direction de Quebecor croit que le portail Canoe.ca peut

générer plus de contenu d'information pour sa division média et utiliser les actifs de la société pour créer des occasions d'affaires. «Nous devons tirer profit de ça afin d'assurer la croissance de notre clientèle avec d'autres médias. Internet peut amener des clients vers l'industrie de l'imprimerie que nous n'avons pas en ce moment», a dit M. Peladeau.

Les statistiques démontrent que 3,3 millions des 30 millions d'habitants canadiens seront abonnés à un fournisseur d'accès à Internet d'ici la fin de 1999. «C'est un taux de pénétration de 29 % auprès des ménages. Il passera à 34 % en l'an 2000, et ça continue de grimper», a ajouté M. Quigley.

Attirer l'attention

Le quotidien *The Globe and Mail* a rapporté vendredi que Bell Canada était très intéressé à faire grandir sa présence de portails au Canada et aux États-Unis, histoire d'attirer l'attention d'un gros site américain comme Lycos afin de créer un géant nord-américain de contenu et de commerce électronique. «Il y a également des rumeurs voulant que Bell Canada et American Online [AOL] mettraient sur pied le même genre d'alliance», a signalé M. Quigley.

Il a noté que le contenu de langue française devenait de plus en plus vital pour les joueurs du marché Internet canadien afin d'augmenter leurs revenus et de pénétrer le marché québécois de 7,3 millions d'habitants. «Ça commence maintenant. A tout le moins, la manœuvre de Quebecor risque d'être suivie d'autres initiatives, soit au Québec, soit de la part de compagnies souhaitant profiter du marché québécois, que plusieurs voient comme étant vierge.»

M. Quigley a également estimé que le marché publicitaire relativement marginal au Canada s'expliquait par le fait que le marché canadien ne disposait pas de portails puissants comme Amazon.com, eBay ou eTrade.

«La plupart des dollars provenant du commerce électronique et générés par des Canadiens ont tendance à être dépensés sur des entités américaines puisque Amazon.com et ces gens sont implantés depuis plus longtemps.»

Pierre-Karl Peladeau s'est dit d'accord. «Sympatico n'est pas notre principal concurrent. La compétition est maintenant divisée sur Internet; il s'agit de sites Web comme iVillage.com et Amazon.com, Yahoo! et AOL. Notre compétition n'est pas locale mais globale.»

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	34353	3706.18	-30.51	-0.8
XCB:Bancaire	9273	5390.37	+54.46	1.0
XCO:Hydrocarbures	4480	2641.93	-48.87	-1.8
XCM:Mines et métaux	13275	2273.88	-37.93	-1.6
XCF:Produits forestiers	2553	2626.12	-24.83	-0.9
XCI:Bien d'Équipement	5935	3974.34	-56.81	-1.4
XCU:Services publics	7109	3732.80	+12.67	0.3

La Bourse de Toronto

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Toronto				
TSE 35	37831	403.46	-3.21	-0.8
TSE 100	55946	423.96	-2.90	-0.7
TSE 200	30205	424.83	-4.35	-1.0
TSE 300	86151	6990.85	-51.45	-0.7
Institutions financières	11609	6805.57	+44.78	0.7
Mines et métaux	2625	3926.94	-33.05	-0.8
Pétrolières	10165	6071.78	-130.75	-2.1
Industrielles	11209	6342.54	-56.45	-0.9
Aurifères	25828	6714.33	-298.33	-4.3
Pâtes et papiers	2991	4808.22	-68.94	-1.4
Consommation	1835	14292.76	-4.32	-0.0
Immobilieres	677	2083.36	-30.35	-1.4
Transport	2862	6015.02	-27.79	-0.5
Services	2274	5528.95	+5.61	0.1
Publics	5910	8093.47	+35.29	0.4
Communications	3506	15445.39	-128.03	-0.8
Ventes au détail	1952	4950.42	-56.60	-1.1
Sociétés de gestion	2701	8145.61	-25.76	-0.3

La Bourse de Vancouver

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
Indice général	20444	422.63	+0.92	0.2

Le Marché Américain

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
Le Marché Américain				
30 Industrielles	118514	10400.59	-0.64	-0.0
20 Transports	14781	2979.73	+20.63	0.7
15 Services publics	10367	303.40	-2.47	-0.8
65 Dow Jones Composé	143663	3048.29	-0.32	-0.0
Composite NYSE	-	599.30	-1.29	-0.2
Indice AMEX	-	784.65	-5.18	-0.7
S&P 500	-	1301.35	-3.25	-0.2
NASDAQ	-	2799.67	+3.70	0.1

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
PLACER DOME INC	5447	25.15	23.50	23.75	-0.55	-2.3
VENGO INC	5240	0.38	0.31	0.33	-0.01	-2.9
GOLD CORP INC SV A	4143	12.10	11.00	11.15	-0.10	-0.9
TVI PACIFIC INC	4118	0.08	0.06	0.07	+0.02	40.0
BARRICK GOLD CP	4060	35.90	32.55	32.90	-2.35	-6.7
GREENSTONE RES	3232	0.24	0.22	0.23	+0.03	15.0
NORTEL NETWORKS	2695	78.90	76.40	77.85	-1.25	-1.6
TORONTO BK	2406	30.70	29.50	30.20	+0.55	1.9
BOMBARDIER INC B	2355	25.25	24.50	24.95	-0.35	-1.4
MERIT ENERGY LTD	2325	4.35	3.95	4.00	-0.35	-8.0

Les plus actifs de Montréal

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MCWATERS MNG INC	509	0.87	0.60	0.63	-0.07	-10.0
POWER CP OF CDA	447	22.50	21.75	22.45	-	-
LYON LAKE MINES	427	0.53	0.49	0.49	+0.01	2.1
SEARS CANADA INC	410	34.75	34.60	34.60	-0.15	-0.4
BOMBARDIER INC B	397	25.20	24.50	24.95	-0.40	-1.6
MICRO TEMPUS INC	386	1.37	1.25	1.27	-0.11	-8.0
CDN IMPERIAL BK	349	29.60	28.45	29.30	+0.80	2.8
CAMBIOR INC	309	6.10	4.61	4.74	-1.11	-19.0
SNC-LAVALIN GRP	300	11.30	11.00	11.00	-0.20	-1.8
HUNDSBAY CO	300	18.80	18.80	18.80	-0.10	-0.5

Investmax

Courtage à escompte

www.investmax.com

Mini-conférence gratuite
Lors de ces mini-conférences, un présentateur vous montrera sur écran géant nos différents outils d'analyse boursière et vous expliquera les avantages du nouveau courtier escompteur Investmax. D'une durée de deux heures, la prochaine mini-conférence sera offerte mercredi le 13 octobre à 19h. La réservation est obligatoire.

Téléphone: (514) 392-1366 • Sans frais 1-877-392-1366

Investmax est une marque déposée, propriété de Décision + Investmax s.e.c.

chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

MONTREAL

XXM	3706.18	-30.51	-0.8
-----	---------	--------	------

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Clôt.	Var.
ABR Can.	1.000	0.310	1700	0.360	0.360	0.360	
ADS	4.500	1.910	13350	3.500	3.490	3.490	
JARCA	0.230	0.010	600	0.120	0.120	0.120	
At&T Rpt	97.500	26.500	300	36.250	30.000	30.000	-0.250
Ashby-C	20.500	11.850	106912	17.800	17.200	17.200	-0.550
Altera	6.850	4.000	56955	6.200	6.000	6.050	-0.150
AltaLink	11.150	5.300	99417	10.150	9.850	9.950	-0.150
Alcan	10.500	4.600	4375	9.700	9.500	9.550	-0.150
AltaLink	48.500	21.100	131577	47.150	41.000	41.750	-0.350
Alcan	54.800	34.300	88274	43.450	40.000	40.400	-0.350
Alcan	23.000	14.750	800	20.350	20.000	20.000	-0.350
Alcan	20.750	13.000	1050	14.150	16.250	16.250	-0.400
Alcan	10.100	0.250	4370	0.900	0.900	0.900	-0.050
Alcan	0.440	0.080	15000	0.150	0.150	0.150	-0.010

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Clôt.	Var.
ABR Can.	1.000	0.310	1700	0.360	0.360	0.360	
ADS	4.500	1.910	13350	3.500	3.490	3.490	
JARCA	0.230	0.010	600	0.120	0.120	0.120	
At&T Rpt	97.500	26.500	300	36.250	30.000	30.000	-0.250
Ashby-C	20.500	11.850	106912	17.800	17.200	17.200	-0.550
Altera	6.850	4.000	56955	6.200	6.000	6.050	-0.150
AltaLink	11.150	5.300	99417	10.150	9.850	9.950	-0.150
Alcan	10.500	4.600	4375	9.700	9.500	9.550	-0.150
AltaLink	48.500	21.100	131577	47.150	41.000	41.750	-0.350
Alcan	54.800	34.300	88274	43.450	40.000	40.400	-0.350
Alcan	23.000	14.750	800	20.350	20.000	20.000	-0.350
Alcan	20.750	13.000	1050	14.150	16.250	16.250	-0.400
Alcan	10.100	0.250	4370	0.900	0.900	0.900	-0.050
Alcan	0.440	0.080	15000	0.150	0.150	0.150	-0.010

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Clôt.	Var.
ABR Can.	1.000	0.310	1700	0.360	0.360	0.360	
ADS	4.500	1.910	13350	3.500	3.490	3.490	
JARCA	0.230	0.010	600	0.120	0.120	0.120	
At&T Rpt	97.500	26.500	300	36.250	30.000	30.000	-0.250
Ashby-C	20.500	11.850	106912	17.800	17.200	17.200	-0.550
Altera	6.850	4.000	56955	6.200	6.000	6.050	-0.150
AltaLink	11.150	5.300	99417	10.150	9.850	9.950	-0.150
Alcan	10.500	4.600	4375	9.700	9.500	9.550	-0.150
AltaLink	48.500	21.100	131577	47.150	41.000	41.750	-0.350
Alcan	54.800	34.300	88274	43.450	40.000	40.400	-0.350
Alcan	23.000	14.750	800	20.350	20.000	20.000	-0.350
Alcan	20.750	13.000	1050	14.150	16.250	16.250	-0.400
Alcan	10.100	0.250	4370	0.900	0.900	0.900	-0.050
Alcan	0.440	0.080	15000	0.150	0.150	0.150	-0.010

C D										Hobby	22,000
										Happy	16,400
MAC	39,600	14,750	13833	34	36,250	36,000	36,000	-0,250			
MSA	10,100	7,650	1900	11	8,600	8,600	8,000	-0,500			
CLL-B	18,850	13,900	36510	11	17,400	15,400	14,550	-4,400			
CLL-B	37,250	10,050	93734	49	29,250	28,500	28,000	-500			
CLL G-8	21,100	12,500	44000	42	19,400	19,400	19,400	+0,200			
TV	3,950	1,000	14520	3	3,700	3,550	3,300				
Midland	0,380	0,060	60000	0	0,180	0,160	0,160	+0,005			
Nalera	15,250	6,000	420	9	9,050	9,050	9,050	-0,005			
Valley	15,500	5,950	19400	8	10,100	8,050	8,100	+0,100			
Kelly	0,500	0,160	181677	0	0,400	0,400	0,400				
Amplex	0,550	0,100	23780	0	0,420	0,400	0,400				
Amplex	2,550	2,400	309722	10	1,800	4,810	4,740	+1,110			
Amplex	6,900	3,550	5000	12	5,000	5,000	5,000	-0,550			
Amplex	40,250	24,050	31095	52	27,500	26,550	26,800	-0,800			
Amplex	6,800	0,320	10000	0	0,510	0,510	0,510	-0,060			
Amplex	54,330	33,400	57845	44	44,300	44,050	44,050	-0,500			
Amplex	70,300	13,200	44000	77	27,100	26,000	26,000	-0,950			
Amplex	40,250	25,000	11401	23	33,450	33,300	33,300	-0,450			
Amplex	46,000	32,500	35985	15	34,400	34,000	34,000	-0,400			
Amplex	49,200	29,500	4500	51	40,200	40,200	40,200	+0,100			
Amplex	6,650	4,250	11700	7	6,100	6,300	6,300	+0,100			
Amplex	0,280	0,100	3500	0	0,150	0,150	0,150	-0,050			
Amplex	10,300	7,300	14675	18	9,800	9,650	9,750	+0,050			
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											
Amplex											

ÉCONOMIE

Jean Monty devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Se brancher à Internet ou mourir

«Un jour ou l'autre, la plupart des entreprises devront se connecter à l'économie des réseaux sous peine de mettre leur existence en péril»

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Les entreprises canadiennes qui tardent à se brancher à Internet risquent la disparition.

C'est ce qu'a affirmé hier le président et chef de la direction de BCE, Jean Monty, dans un discours prononcé devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. «Un jour ou l'autre, la plupart des entreprises devront se connecter à l'économie des réseaux sous peine de mettre leur existence en péril — et je pèse mes mots, a-t-il soutenu. Elles devront s'adapter très rapidement à ces changements en intégrant Internet à leurs solutions d'affaires.»

Il a cité une étude réalisée par l'Université du Texas, selon laquelle la valeur des ventes effectuées par le biais du commerce électronique atteindra plus de 300 milliards \$ US l'année prochaine. Ces ventes franchiront le cap des 1000 milliards \$ US en 2002.

600 000 nouveaux clients par jour

M. Monty a rappelé que ce marché n'existait pas il y a cinq ans. «Chaque seconde, il se fait plus de sept inscriptions à Internet. C'est 600 000 nouveaux clients potentiels par jour.» Il a affirmé qu'à l'échelle Internet, le temps filait à une allure vertigineuse et exponentielle. «Je n'ai qu'une invitation à vous faire, a-t-il lancé à son auditoire. Connectez votre entreprise à l'économie des réseaux, le temps presse.»

M. Monty a insisté sur le rôle de facilitateur que devrait jouer le gouvernement dans la nouvelle économie. Il a notamment affirmé que le Canada devait développer un cadre législatif favorisant le commerce électronique. Il a dit espérer que, lors de la prochaine session parlementaire, le gou-

vernement fédéral accorde une très grande priorité au projet de loi C-54, facilitant les signatures électroniques.

Il a également demandé aux divers niveaux de gouvernements de poursuivre leurs efforts pour donner aux citoyens un accès aux services gouvernementaux par Internet. «Je suis convaincu que le gouvernement réalisera des économies importantes en plus d'offrir un meilleur service pour tous les Canadiens à plus ou moins grande échelle. Ainsi, le gouvernement deviendrait un point de démarrage de développements technologiques.»

Réaménagement fiscal

M. Monty a finalement réclame un réaménagement fiscal pour prévenir l'exode des cerveaux dans le domaine de la nouvelle économie. «Pourquoi ne pas encourager et reconnaître la performance, le succès, l'excellence, au lieu de taxer lourdement les têtes qui dépassent?» a-t-il demandé.

Il a affirmé que la richesse naturelle de la nouvelle économie était l'intelligence et le savoir, et qu'il était donc nécessaire d'adopter une politique fiscale qui reconnaisse cette réalité. «Il n'est plus nécessaire de souligner jusqu'à quel point les capitaux et les cerveaux sont de plus en plus mobiles. Je soumets que la "matière grise" est encore plus importante que les capitaux pour assurer notre avenir.»

Il a affirmé que les gouvernements, les entrepreneurs et les universitaires devaient élaborer une stratégie pour mettre en valeur cette ressource avant qu'il ne soit trop tard. «J'ai la conviction profonde que nous jouons présentement notre avenir collectif et celui de nos enfants. Ce dont le Canada a besoin, c'est un plan de match à long terme qui agira comme catalyseur sur l'innovation, la productivité, la compétitivité, l'emploi et le revenu.»

Bernard Landry dirigera une mission économique au Moyen-Orient

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Le vice-premier ministre Bernard Landry dirigera une mission économique au Moyen-Orient du 28 octobre au 8 novembre prochain.

Il visitera les Émirats arabes unis, l'Égypte, Israël et les territoires de l'Autorité palestinienne avec une trentaine de dirigeants d'entreprises et de sociétés d'Etat québécoises.

Il sera question de commerce avant tout, mais d'autres sujets pourront être abordés. «Les missions de ce genre ne sont jamais purement économiques», a déclaré M. Landry en conférence de presse hier. Nous voulons consolider les liens entre les peuples.»

Il a affirmé que la visite de la mission québécoise tombera à un bon moment. «La brise rafraîchissante de la paix souffle sur le Moyen-Orient. L'amitié que nous voulons développer entre le Québec et ces pays pourrait aussi aider, modestement, à consolider l'amitié entre ces peuples.» Il a fait valoir que le fait de faire des affaires, de créer un courant matériel, avait souvent des débouchés qui n'avaient rien à voir avec de simples préoccupations matérialistes.

Au cours de la mission, M. Landry rencontrera divers ministres, notamment le vice-premier ministre des Émirats arabes, le cheik Sultan bin Zayed Al Nahyan, et le ministre de la Coopération régionale d'Israël, Shimon Peres. Il a indiqué qu'il pourra être question de la souveraineté du Québec. «La question nationale du Québec est une des grandes questions nationales non résolues à travers le monde. Elle peut toujours être l'objet de commentaires en toute franchise avec l'interlocuteur, s'il le désire.» Il a cependant réitéré qu'il mettra l'accent sur l'aspect économique lors de cette mission. «Une présence ministérielle, les gens d'affaires le savent, ça ouvre des portes. Je peux avoir accès à certains ministres à cause de mon titre, et lorsque j'ai cet accès, j'invite des gens d'affaires à m'accompagner.»

Les échanges commerciaux du Québec avec le Moyen-Orient dépassent le milliard de dollars. Les échanges avec les pays visités au cours de la mission se montent à 400 millions environ. Le Québec a un surplus de sa balance commerciale avec ces pays. «Le but de la mission n'est pas d'accroître l'excédent commercial mais le volume des échanges», a déclaré M. Landry. Plus le volume augmente, plus tout le monde est content.»

Le gouvernement québécois a décidé d'organiser une mission au Moyen-Orient après avoir reçu une invitation du gouvernement israélien, en juin dernier. Le Canada et Israël ont mis en vigueur une entente de libre-échange en janvier 1997. En avril de la même année, le Québec et Israël ont signé une entente-cadre portant sur le commerce, la science, la technologie, la formation et la culture.

La mission sera notamment axée sur les secteurs du transport, de la santé, de l'environnement, des travaux d'infrastructures, des télécommunications, des technologies de l'information et des finances. Plusieurs firmes de génie-conseil seront de la partie, comme le groupe-conseil Roche, le groupe-conseil Dessau-Soprin et SNC-Lavalin. Dans le domaine énergétique, on compte Hydro-Québec, bien sûr, mais aussi le Groupe Axor et Helimax Énergie. De grandes entreprises de communications et de télécommunications, comme Quebecor et Téléglob, seront aussi du voyage.

Le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Jean-Claude Scraire, et le président de la Société générale de financement du Québec, Claude Blanchet, accompagneront également M. Landry.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.comAVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Schwartz Levitsky Feldman Inc.
Syndic de faillite
Trustee in Bankruptcy
MONTRÉAL • TORONTO

SLF

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que la faillite de 9065-1118 QUÉBEC INC., oeuvrant dans le domaine de la télécommunication, ayant sa principale place d'affaires au 5, Place Ville Marie, bureau 1537, dans la ville et district de Montréal, est survenue le 24^e jour de septembre 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^e jour d'octobre 1999, à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du syndic, 1080 Ouest, rue Sherbrooke, 10^e étage, Montréal (Québec) et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire entre les mains du syndic avant l'assemblée, les preuves de réclamation et si nécessaire, les procurations.

DATE À MONTRÉAL, le 6^e jour d'octobre 1999.

Eric Bisson, c.a., c.p., syndic

Responsable de l'actif

1980, rue Sherbrooke Ouest,

10^e étage

Montréal (Québec) H3H 1E8

Tél.: (514) 937-6392

Téléc.: (514) 933-9710

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL

APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No. 7997 Travaux de remplacement des réservoirs souterrains d'huile à chauffage dans différents édifices de la Ville de Laval.

Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formules préparées à cet effet et remises sous pli cacheté au Greffier de la Ville de Laval au 1^{er} Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval, avant la 11^h heure du mardi 26 octobre 1999 seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au Service des travaux publics et de l'environnement urbain, 2550, boulevard Industriel, Chomedey, Ville de Laval, et ce, les jours ouvrables, moyennant un dépôt de 30 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Laval, ce 6^e octobre 1999

Me Guy Collard, greffier

Me Guy Collard, greffier

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL, QUÉBEC
MUNICIPAL, NO. 98-01084, Ville de Candiac, Partie demanderesse -vs- DULUDE Serge, Partie défenderesse. Le 18^e jour de septembre 1999 à 10h00, au 1, Joubert, #300, Candiac, Qc, district de Longueuil seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Dulude Serge, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC modèle S, série 1STCS14R7H2508147, 1 télévision Emerson 26", 1 vidéo Toshiba Hi-Fi, 1 répondeur vidéo cassette, 1 unité murale noir et gris comprenant 3 morceaux etc. Information: Maurice Gaucher huissier du district de Montréal, GAUCHER HUISSIERS, 558, Notre-Dame, Suite 101, St-Lambert, Qc J4P 2K7, Tél.: (450) 465-4850

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)
PROCÉDURE ALLEGÉE, NO. 500-22-022889-987, Salaison la Maison du Rôt Inc., Partie demanderesse -vs- 3020-2698 Québec Inc. et al. Partie défenderesse. Le 19^e jour de septembre 1999 à 10h00, au 905 Chemin Fresnière, St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice les biens et effets de 3020-2698 Québec Inc. et al. saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise de bureau à 5 roulettes noir et gris et accs, 1 lot d'environ 100 disques lasers musiques et ordinateur, 1 classeur noir (2 portes) et accs, 1 sac de golf Spalding rouge etc. 10 bâtons et accs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE, GAUCHER HUISSIERS, 10, St-Jacques, #501, Montréal, Qc H2Y 1L3, Tél.: (514) 286-1600

Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé

AVIS est, par les présentes, donné que Financière Banque Nationale Corp. (anciennement La Société de Valeurs First Marathon Limitée), une société régie par la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de permettre la continuation de son existence en une compagnie régie par la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec).

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée Nationale du Québec.

Montréal, le 20 septembre 1999.

Les procureurs de la requérante
DESJARDINS DUCHARME
STEIN MONAST
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec)
H3B 4L8

VILLE DE MIRABEL

LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

(L.R.Q., c. Q-2)

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 116.3 de la Loi sur la qualité de l'Environnement (L.R.Q., c. Q-2), la municipalité de Mirabel donne avis qu'elle sollicite l'approbation d'un programme d'assainissement auprès du ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec pour l'élimination des neiges usées.

Copie de ce document d'assainissement est disponible pour consultation publique à l'hôtel de ville de Mirabel au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, (Québec) jusqu'au 28 octobre 1999.

Toute personne, groupe, municipalité peut soumettre des représentations au directeur régional du ministère de l'Environnement et de la Faune, au 140, rue Saint-Eustache, 3^e étage, Saint-Eustache (Québec) relativement à ce programme d'assainissement jusqu'au 28 octobre 1999.

Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec)
J7J 1Y3

Le 5 octobre 1999

2698 Québec Inc. et al. saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur comprenant 1 écran Magtronic, 2 haut-parleurs (petit), 1 boîtier, 1 clavier et accs, 1 ordinateur comprenant un boîtier Futura, 1 écran Magtronic et accs, 1 meuble 2 tiroirs, bureau ordinateur et accs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE, GAUCHER HUISSIERS, 10, St-Jacques, #501, Montréal, Qc H2Y 1L3, Tél.: (514) 286-1600

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)
PROCÉDURE ALLEGÉE, NO. 500-22-022889-987, Salaison la Maison du Rôt Inc., Partie demanderesse -vs- Restaurant Le Saint et Alain Michaud, Partie défenderesse. Le 19^e jour de septembre 1999 à 10h00, au 905 Chemin Fresnière, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de 9020-2698 Québec Inc. et al. saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise de bureau à 5 roulettes noir et gris et accs, 1 lot d'environ 100 disques lasers musiques et ordinateur, 1 classeur noir (2 portes) et accs, 1 sac de golf Spalding rouge etc. 10 bâtons et accs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE, GAUCHER HUISSIERS, 10, St-Jacques, #501, Montréal, Qc H2Y 1L3, Tél.: (514) 286-1600

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.

Syndic de faillite - Agent gestionnaire

Jean Fortin & Associés Inc.

Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

9026-9101 QUÉBEC INC., société légalement constituée, ayant son siège social au 47, St-Jacques à St-Constant, Québec et sa place d'affaires au 138, des Promenades à St-Bruno, Québec.

AVIS est donné que 9026-9101 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens le 28^e jour de septembre 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^e octobre 1999, à 10 h 00 de l'avant-midi, au Bureau du Syndic, 2360, Marie-Victorin est, bureau 200, Longueuil, Québec.

Date à Longueuil (QC), ce 30 septembre 1999.

Jean Fortin & Associés Inc.

2360, Marie-Victorin Est

Bureau 200

Longueuil (Québec)

J4G 1B5

Tél.: (450) 442-3260

Laval • Drummondville

Montréal • Longueuil

Sorel • St-Hyacinthe

St-Jean • Châteauguay

700-02-010477-991, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- RICHARD TREMBLAY, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18^e jour de septembre 1999 à 14h00 au 1708, boul. Des Seigneurs, Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de RICHARD TREMBLAY saisis en cette cause, soit: Ford Windstar 99, système Bell Express-Vu & antenne, ordinateur, TV, Fax, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 04 octobre 1999, MARIO DION, huissier de justice, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-7575

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que suite au décès de PATRICE PELLETIER, en son vivant domicilié au 271, rue St-Antoine, à Ste-Sophie-de-Leviard, Québec, G0X 3C0, survenu le quinze juillet 1999, un inventaire des biens a été fait par Armand Pelletier, liquidateur, le 1^{er} octobre 1999, devant Me Linda Boucher, Notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Linda Boucher, Notaire, au 208, boul. Ste-Rose, Ville de Laval (Ste-Rose), Québec, H7L 1L6.

Donné à Laval, ce 4 octobre 1999

ME LINDA BOUCHER, Notaire

ACHILLE MORELLI, Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ACHILLE MORELLI de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, salle 1100, à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration selon la procédure alléguée, de l'avis à la partie défenderesse ainsi que des pièces a été remise au greffe à l'intention de ACHILLE MORELLI.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 30 septembre 1999

MICHEL PELLERIN, Greffier adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-12-249005-996

COUR SUPÉRIEURE

Présent: GREFFIER ADJOINT

BEAULNE MARTINE, professeure, domiciliée au 4594 Delormier, cité et district de Montréal

Partie demanderesse

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Tada Kaoru de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine à Montréal, salle 1100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration en

divorce a été remise au greffe à l'intention de KARIM JABRY.

Lieu: Montréal (Québec)

Date: 01 octobre 1999

MICHEL MARTIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 9047-5138 QUÉBEC INC.

FAILLITE

AVIS est par les présentes donné que la faillite de 9047-5138 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée ayant fait affaires au 360, rue Notre-Dame Ouest, bureau 300, Montréal (Québec) H2Y 1T9, est survenue le 24^e jour de septembre 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15^e jour d'octobre 1999, à 14 h 30, au bureau du Syndic.

Date de Brossard, ce 6^e jour d'octobre 1999

DENIS RÉMILLARD, CGA, CIP

Syndic désigné

Rémillard Moquin

Nadeau Lebel Inc.

Syndic de faillite

5811, boul. Taschereau,

Bureau 410

Brossard (Québec) J4Z 1A5

Tél.: (514) 875-6633

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 27 septembre 1999, SUE-LENE ENTRETIEN MÉNAGER INC., a fait cession de ses biens et ayant sa principale place d'affaires au 1605, Christopher, Prévost (Québec), et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 octobre 1999, à 10 h 00, au bureau du syndic, 50, Place Crémazie Ouest, bureau 210, Montréal (QC).

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic

HENRY SZTERN, C.A.

Syndic Administrateur

50, Place Crémazie Ouest

Bureau 210

Montréal (Québec) H2P 2P4

Tél.: (514) 382-0007

Téléc.: (514) 382-9526

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

9047-5138 QUÉBEC INC.

FAILLITE

AVIS est par les présentes donné que la faillite de 9047-5138 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée ayant fait affaires au 360, rue Notre-Dame Ouest, bureau 300, Montréal (Québec) H2Y 1T9, est survenue le 24^e jour de septembre 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15^e jour d'octobre 1999, à 14 h 30, au bureau du Syndic.

Date de Brossard, ce 6^e jour d'octobre 1999

DENIS RÉMILLARD, CGA, CIP

Syndic désigné

Rémillard Moquin

Nadeau Lebel Inc.

Syndic de faillite

5811, boul. Taschereau,

Bureau 410

Brossard (Québec) J4Z 1A5

Tél.: (514) 875-6633

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 27 septembre 1999, SUE-LENE ENTRETIEN MÉNAGER INC., a fait cession de ses biens et ayant sa principale place d'affaires au 1605, Christopher, Prévost (Québec), et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 octobre 1999, à 10 h 00, au bureau du syndic, 50, Place Crémazie Ouest, bureau 210, Montréal (QC).

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic

HENRY SZTERN, C.A.

Syndic Administrateur

50, Place Crémazie Ouest

Bureau 210

Montréal (Québec) H2P 2P4

Tél.: (514) 382-0007

Nous avons le plaisir d'annoncer la fusion entre Le Devoir et The Gazette.

Lorsque vous recyclez ce journal, il est fusionné non seulement à d'autres journaux, mais aussi aux annuaires téléphoniques, boîtes de céréales et autres produits de papier qui sont mis au recyclage. De nos jours, grâce à vos efforts, le recyclage roule comme sur des roulettes. En fait, près de la moitié du papier que nous utilisons au pays est recyclé ; c'est deux fois plus qu'il y a dix ans. Presque la totalité du papier journal au pays, en incluant celui que vous lisez présentement, contient des fibres recyclées. Il n'y a pas si longtemps, une seule usine canadienne

recyclait le papier. Aujourd'hui, suite à des investissements de 1,5 milliard de dollars de l'industrie du papier, on en compte 62. Ce sont de bonnes nouvelles, mais la situation pourrait être améliorée. La moitié du papier que nous consommons n'est toujours pas recyclé. Nous vous invitons donc à faire votre part. Afin de voir comment votre implication peut faire une différence, visitez le www.portes.ouvertes.cppa.ca ou composez le 1-888-399-8687. Le recyclage; une bonne façon de changer les choses.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PÂTES ET PAPIERS



LES QUOTIDIENS DU QUÉBEC INC.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

DIRECTEUR-TRICE DU BUREAU DES RESSOURCES ACADÉMIQUES

Sous la responsabilité immédiate de la vice-rectrice à la formation, vous aurez pour mission de développer les modèles d'allocation des ressources humaines, physiques et financières aux unités académiques (facultés, écoles, secteurs, départements, instituts, programmes d'études et autres formes particulières d'organisation), d'en planifier et recommander l'attribution, d'en gérer la distribution et d'en organiser le contrôle en vue de répondre aux besoins d'enseignement, de gestion et de service à la communauté.

Titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence de deuxième cycle, vous possédez une expérience de cinq années associée à la gestion des ressources académiques. Vous possédez également des qualités de leader et démontrez les capacités nécessaires pour participer à la mise en place d'un processus de changement important. De plus, une connaissance appropriée du réseau universitaire québécois et de son fonctionnement constitue un atout.

Le traitement sera établi selon vos titres et compétences, et en conformité avec l'échelle de salaire des cadres de l'Université.

L'UQAM souscrit à un programme d'équité en emploi (groupes visés : femmes, minorités visibles, autochtones, personnes handicapées).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 octobre 1999, 17 h, en mentionnant le numéro de référence 9900C04, à **Monsieur Jean-Paul Legrand, directeur du service des ressources humaines, Université du Québec à Montréal, C.P. 6191, succursale Centre-ville, 1430, rue Saint-Denis, salle D-1400, Montréal (Québec) H3C 4R1.**

Nous remercions tous-tes les candidats-es de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

UQAM
L'avenir est ici



La Grande bibliothèque du Québec

La Grande bibliothèque du Québec, société d'État créée en 1998, héritière à Montréal une bibliothèque d'envergure dont la mission sera d'offrir au grand public un accès démocratique à la société du savoir. Avec ses collections offrant culture et information sur tous supports traditionnels ou nouveaux, elle aura notamment le mandat de valoriser la lecture et l'enrichissement des connaissances, promouvoir l'édition québécoise, faciliter l'autoformation continue, renforcer la coopération et les échanges entre les bibliothèques et participer au développement de la bibliothèque virtuelle. Une dizaine de personnes travaillent présentement au projet et trois postes sont à combler.

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'INFORMATIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sous l'autorité de la PDG de la Grande bibliothèque, vous aurez la responsabilité de définir l'orientation en matière de systèmes d'information, d'élaborer et de développer l'architecture des systèmes informatiques et de télécommunications du nouvel établissement et d'en coordonner l'implantation. Vous assumerez la veille technologique en matière d'équipements informatiques et de télécommunications ainsi que le bon fonctionnement des réseaux et des équipements. La personne retenue aura une solide expérience de gestion de développement et d'implantation de systèmes informatiques et de télécommunications, s'exprimera aisément et détiendra un diplôme universitaire en informatique.

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Sous l'autorité du directeur de la bibliothéconomie, vous aurez la responsabilité de proposer le plan de développement et de déploiement des services informationnels et de télécommunications en bibliothéconomie, d'en coordonner l'implantation afin de rendre la Grande bibliothèque du Québec opérationnelle. Vous assumerez la veille technologique des systèmes d'information et de télécommunications en bibliothéconomie ainsi que le développement des services avec les partenaires. La personne retenue aura déjà évalué et implanté un système d'information et/ou de télécommunications en bibliothéconomie dans une institution d'envergure et devra avoir une vision très claire de développement en technologies de l'information dans un contexte de partenariat. Elle devra détenir une maîtrise en bibliothéconomie et si possible une formation supplémentaire en gestion de systèmes de télécommunications ou en informatique.

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Sous l'autorité de la PDG, vous élaborerez et mettrez en oeuvre les stratégies culturelles, éducatives, et communautaires de l'institution, notamment en assurant des partenariats nationaux et internationaux. Dans un esprit d'alliance, vous coordonnerez les liens avec les milieux littéraires et culturels nationaux et internationaux et vous développerez des stratégies de défense et d'illustration de la lecture et du livre. Vous serez responsable de la recherche de commandites ou de fonds pour des projets spécifiques à la GBQ. La personne retenue aura développé des partenariats nationaux et internationaux et possèdera une très bonne connaissance des milieux littéraire, industriel du livre et des outils d'animation. Elle aura une bonne expérience en recherche de commandite et en campagne de souscription et détiendra un diplôme universitaire relié à la fonction.

La description complète des postes est disponible sur notre site Internet à l'adresse www.grandebibliotheque.qc.ca. Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, veuillez envoyer votre candidature au plus tard le 22 octobre avant 16h00 à l'adresse suivante:

La Grande bibliothèque du Québec
Madame Monique Goyette
Directrice de l'administration et des services internes
385 Sherbrooke Est, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2N 1E3
Télécopieur: 514-873-4504

Québec



Université d'Ottawa L'Institut d'Études des femmes Poste à double affectation menant à la permanence

L'Institut d'Études des femmes à l'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour un poste au rang de professeur adjoint et menant à la permanence. La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 2000. La personne choisie partagera ses tâches administratives et d'enseignement entre l'Institut d'Études des femmes et une unité scolaire appropriée. Le salaire sera conforme aux qualifications et à l'expérience.

Les candidates ou candidats doivent être titulaires d'un doctorat et doivent s'engager à travailler dans un contexte interdisciplinaire. Elles ou ils doivent démontrer de fortes aptitudes pour la recherche dans le domaine des Études des femmes, de même que pour l'enseignement au niveau du 1^{er} cycle et des études supérieures en Études des femmes. La personne choisie devra pouvoir traiter des questions théoriques et appliquées rattachées aux études féministes, et être en mesure d'enseigner le cours **Introduction aux Études des femmes**. Pouvoir enseigner en français et en anglais est une condition exigée pour l'obtention de la permanence.

Nous sollicitons tout particulièrement la candidature de personnes qui possèdent de fortes aptitudes d'enseignement et de recherche dans les domaines suivants: Race, classes, ethnicité et cultures; Corps et santé des femmes; ou Économie technologies et mondialisation.

Les candidates ou candidats doivent soumettre un **curriculum vitae**, une lettre énonçant leurs intérêts sur le plan de l'enseignement et de la recherche ainsi que trois lettres de recommandation à: l'Institut d'Études des femmes, Université d'Ottawa, 143 Séraphin-Marion, C.P. 450, Succ. A, Ottawa, Ontario, K1N 6N5. **La date limite pour soumettre sa candidature est le 15 novembre 1999.**

L'Université d'Ottawa a une politique d'équité en matière d'emploi.

Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyennes canadiennes ou citoyens canadiens et aux résidentes permanentes ou résidents permanents du Canada.

L'attribution du poste est sujette à une approbation budgétaire et à l'établissement d'un protocole entre les parties de la convention collective.

Professeurs en informatique

Le Département d'informatique de l'Université du Québec à Hull désire combler deux postes de professeurs réguliers en informatique dont l'un se verra confier le mandat d'une **chaire de recherche en informatique des télécommunications**.

Qualifications particulières :

• **Poste de professeur en informatique titulaire de la chaire de recherche en informatique des télécommunications :** Le candidat recherché est un chercheur reconnu au plan international et capable d'assurer le développement de l'informatique des télécommunications à l'Université du Québec à Hull (la chaire jouit d'un fonds permanent de recherche); il doit être titulaire d'un doctorat en informatique, en génie informatique ou dans un domaine connexe et, de préférence, être spécialisé en gestion de réseaux informatiques, systèmes distribués à haute performance, sécurité de données, réseaux multimédias, protocoles de communications ou technologie du WEB.

• **Poste de professeur en informatique :** Le candidat recherché doit être titulaire d'un doctorat en informatique, en génie informatique ou dans un domaine connexe et, de préférence, être spécialisé en génie logiciel ou conception orientée objet (d'autres spécialités pourront être considérées).

Qualifications générales : Les candidats devront démontrer un excellent potentiel en recherche et en enseignement au niveau universitaire ainsi que des aptitudes à l'encadrement d'étudiants et être disponibles pour des services à la collectivité. Ils devront également faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française orale et écrite.

Environnement de travail : L'Université du Québec à Hull dispose d'un environnement informatique et technologique de pointe, de même que d'installations modernes d'enseignement et de recherche. L'Université est située au coeur de la région de la capitale nationale, offrant d'excellentes opportunités de collaboration avec l'industrie des hautes technologies, les organismes et laboratoires gouvernementaux. De plus, la région est reconnue pour la qualité de ses institutions culturelles et récréatives.

Traitement : Selon les qualifications et l'expérience

Lieu de travail : Hull

Date d'entrée en fonction : Janvier 2000 (ou selon toute entente à cet effet avec l'Université).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et de trois références **avant 16 h 30 le 10 novembre 1999** (les candidatures reçues après cette date pourront être considérées dans la mesure où les postes seront toujours disponibles) à l'attention de **M. Wojtek J. Bock, Ph.D., directeur du Département d'informatique, Université du Québec à Hull, 283, boulevard Alexandre-Taché, Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec) J8X 3X7. Adresse électronique : bock@uqah.quebec.ca**

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Postes accessibles aux femmes et aux hommes. Le genre masculin est utilisé par souci d'allègement du texte. On doit l'interpréter dans son sens générique, à moins d'indication contraire.



LE DEVOIR

GESTION DES VENTES PUBLICITAIRES

Le poste: DIRECTEUR(TRICE) ADJOINTE(E) AUX VENTES PUBLICITAIRES

Sous l'autorité de la directrice, ventes et marketing votre mission consiste à administrer, diriger et poursuivre les objectifs de mise en marché pour les ventes publicitaires internes : les avis publics, les appels d'offres et les petites annonces.

Doté d'un bon sens des priorités, d'une grande autonomie et d'excellentes qualités de communications, votre leadership sera un gage de succès. La personne recherchée doit avoir une bonne connaissance du milieu publicitaire en imprimé. Une expertise dans la mise en marché du secteur auquel il/elle sera rattaché est un atout important.

ATTITUDES ET APTITUDES

- Capacité de mobiliser une équipe sur les résultats à atteindre;
- Facilité d'adaptation et capacité de gestion du changement axée sur la recherche de solutions;
- Habiletés à établir des communications interpersonnelles et organisationnelles favorisant des rapports de travail productifs et harmonieux;
- Être bilingue;
- Capacité de travailler en équipe;
- Expérience pertinente en gestion de personnel.

Si vous avez à cœur de relever un nouveau défi, faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant le 22 octobre à : Ressources Humaines a/s de Claudette Béliveau, 2050 rue De Bleury, 9^e étage Montréal, (Québec) H3A 3M9, ou par télécopieur au numéro (514) 985-3330.

PDG DEMANDÉ

Une PME de la région Mauricie-Bois-Franc recherche un PDG par intérim pour une période de 1 à 2 ans.

Le candidat devra avoir été directeur-général ou président d'une entreprise durant quelques années. Cet emploi s'adresse surtout à une personne en fin de carrière qui recherche un nouveau défi.

Prière de faire parvenir son C.V. à

Marc Ruel
32, Du Mistral
Orford, Québec
J1X 7G5
Fax: 819-843-4560

Professeures ou professeurs adjoints

Le Faculté des arts et des sciences invite les personnes intéressées à l'obtention d'un poste de professeur ou professeur boursier du FCAR (<http://www.fcqr.qc.ca/suniv.html>) dans le secteur des sciences (chimie, informatique et recherche opérationnelle, physique, sciences biologiques) et dans le secteur des sciences sociales (science politique) à soumettre leur candidature. Les Départements concernés recherchent des candidates et des candidats dans les domaines suivants :

Sciences :
Chimie : chimie des matériaux polymériques ; chimie analytique ;
Physique : Implantation ionique ; modification et analyse des matériaux par faisceaux d'ions ;
Informatique et recherche opérationnelle : tous les domaines ;
Sciences biologiques : développement, chez les végétaux ; biologie animale expérimentale et écologie des eaux douces.

Sciences sociales :
Science politique : administration et politiques publiques ; ou idées politiques ; ou relations internationales.

Exigences
Détenir un Ph.D., avoir une expérience postdoctorale et, dans un délai raisonnable, pouvoir enseigner dans leur domaine en français.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une description de la recherche envisagée, des copies de tirés à part et demander à trois répondants de faire parvenir des lettres de recommandation, au plus tard le 15 novembre 1999, à :

Directrice ou directeur
(Département concerné)
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Université de Montréal

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

(1049)

Carrières & Professions

LE DEVOIR

Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316

• ÉCONOMIE •

EN BREF

Énergie Capital acquiert une partie de GLP Hi-Tech

(Le Devoir) — Énergie Capital Investissements annonce qu'elle a acquis, pour un montant de un million, une part minoritaire des actions votantes de GLP Hi-Tech Produits de puissance. Fonds de capital de risque créé en association par Hydro-Québec Capitech et le Fonds de solidarité de la FTQ, Énergie Capital investit dans des entreprises québécoises et étrangères qui œuvrent prioritairement dans des domaines liés à l'énergie et sont susceptibles de développer plusieurs générations de produits qu'elles pourront mettre en marché au Canada et à l'étranger. Créée en 1996, GLP Hi-Tech Produits de puissance a conçu et mis au point un nouveau type d'isolateur synthétique et veut pouvoir compter sur une solution alternative performante aux isolateurs en porcelaine.

Usine d'Alcan à Alma: réouverture du chantier

(Le Devoir) — Les représentants de l'Association de la construction du Québec, les dirigeants du Conseil conjoint et ceux d'Alcan ont conclu une entente globale sur les questions de préfabrication et de relations de travail au chantier de construction de l'usine d'Alcan à Alma. Alcan a donc annoncé la réouverture progressive du chantier à compter d'aujourd'hui.

Landry inaugure les installations d'ITF

(Le Devoir) — Le vice-premier ministre Bernard Landry a procédé hier à l'inauguration des installations d'ITF Technologies optiques à Saint-Laurent. Engagée dans un projet d'investissement de plus de dix millions, ITF bénéficiera d'une contribution gouvernementale de 630 000 \$ de la part d'Investissement-Québec. Cette contribution financière permet la création de 80 nouveaux emplois permanents d'ici la fin de l'an 2000, dont 67 sont déjà créés. ITF est spécialisée en photonique. Ses chercheurs ont mis au point une technologie qui permet d'augmenter plus de 40 fois la capacité de transmission des réseaux de fibres optiques. «Depuis la création d'ITF, en janvier 1997, nous sommes passés de 2 à 110 employés», a renchéri l'entreprise.

STS Informatique reçoit 2,3 millions

(Le Devoir) — Le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, Guy Julien, a annoncé l'attribution d'une aide financière de près de 2,3 millions à STS Informatique, de Pointe-Claire. Le projet devrait permettre l'embauche et la formation de 199 personnes sur trois ans. La contribution a été versée en vertu du Programme d'amélioration des compétences en science et en technologie (PACST), volet Forma-stage. Le montant accordé couvre 38 % du coût du projet, évalué à 5,9 millions. STS œuvre dans le domaine des technologies de l'information spécialisée dans l'intégration de solutions d'affaires de technologie complexe. Une fois le nouveau personnel en place, l'entreprise comptera près de 800 employés. Jusqu'à maintenant, le PACST a soutenu la réalisation de 68 projets, dont les coûts totalisent plus de 194 millions et qui auront entraîné la création de 5277 emplois grâce à des contributions du MIC s'élevant à plus de 54,2 millions, a résumé le ministre délégué.

Commande de 69 millions pour Bombardier

(AFP) — Bombardier a annoncé hier qu'il avait reçu une commande de 69 millions pour la fourniture de 28 voitures de trains de banlieue destinées au sud de la Californie. Les wagons de passagers à deux niveaux, commandés par la Southern California Regional Rail Authority, seront fabriqués aux usines de Bombardier en Ontario et dans l'Etat du Vermont, a indiqué le groupe dans un communiqué, ajoutant que les livraisons débuteraient en janvier 2001.

La Fed ne touche pas à ses taux

L'organisme avertit toutefois qu'elle sera «particulièrement vigilante»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Réserve fédérale américaine (Fed) a laissé ses taux directeurs inchangés hier à l'issue de la réunion de son comité monétaire mais a adopté une directive en faveur d'un resserrement éventuel, à l'avenir, des conditions du crédit.

Le taux interbancaire au jour le jour demeure à 5,25 % et le taux d'escompte à 4,75 %.

Dans un communiqué, le comité monétaire de la Fed explique que pour l'instant, les prix sont sur «une tendance favorable» grâce à une accélération de la productivité. Mais la Fed avertit qu'elle sera «particulièrement vigilante dans les prochains mois» au cas où des tensions inflationnistes se manifesteraient, poussées par «la croissance de la demande, qui dépasse celle de l'offre».

La Fed avertit aussi qu'elle prendra garde «à évaluer les données sur l'équilibre de la demande et de l'offre ainsi que sur la situation des marchés financiers», une référence inhabituelle. Selon John Lonski, principal économiste de Moody's, cela constitue «une mise en garde aux investisseurs de ne plus continuer à pousser les valeurs boursières à la hausse». Dans ces conditions, sans vouloir donner un coup de frein à «l'impressionnante performance de l'économie» américaine, la Fed montre qu'elle demeure sur ses gardes face aux risques inflationnistes sous-jacents. C'est le sens de la directive qu'elle a adoptée qui indique que le comité penche pour un futur resserrement des taux.

Pour John Lonski, la Fed explique «sa

marché du travail». Toutefois, le comité monétaire ajoute que cela ne signifie pas forcément un tour de vis très prochainement. La prochaine réunion du comité monétaire est prévue le 16 novembre.

Le Dow Jones perd puis se reprend

L'indice Dow Jones des valeurs-vedettes à Wall Street a perdu plus de 120 points une heure après la publication du communiqué du comité monétaire avant de se reprendre et de terminer pratiquement à l'équilibre.

Alors que les signes d'inflation ne sont pas probants, l'expansion de l'économie américaine est toujours vigoureuse, depuis neuf ans maintenant. Les conjoncturistes misent sur une inflation annuelle de 2,1 % cette année et de 2,3 % en 2000 après un modeste 1,6 % en 1998. La croissance devrait se poursuivre à 3,8 % en 1999 avant de ralentir quelque peu à 2,7 % l'an prochain. Le chômage est toujours à son plus bas historique, à 4,2 % de la population active.

Deux arguments plaident en outre pour le statu quo choisi par la Fed, selon des analystes: ne pas affoler les marchés par une hausse-surprise, alors qu'une correction à la Bourse est déjà intervenue ces dernières semaines, et préserver l'abondance de liquidités avant l'éventuel bogue de l'an 2000.

Cet été, la Fed a relevé à deux reprises d'un quart de point son principal taux directeur pour freiner l'activité jugée trop vigoureuse et éviter ainsi des risques de surchauffe. À l'automne 1998, les taux avaient été réduits de

ET PROFESSIONS

Manifestations des camionneurs artisans

Derrière le ras-le-bol, une campagne de recrutement

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Tout comme lundi, des camionneurs artisans ont à nouveau manifesté hier sur les routes pour crier leur ras-le-bol devant la lenteur de Québec à leur reconnaître le droit de se syndiquer. Mais derrière cette démonstration de force se profile une campagne de recrutement des syndicats.

Ces manifestations sont d'ailleurs loin de faire l'unanimité dans le milieu du camionnage. Dans un communiqué émis hier, l'Association des propriétaires de camions remorqués indépendants du Québec a dénoncé le blocage de routes «imposé par une poignée de marginaux» qui «sont les premiers responsables de la précarité de leur situation».

Cette manifestation, organisée par la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), vise à faire pression sur le gouvernement de Lucien Bouchard afin qu'il modifie le Code du travail pour permettre aux camionneurs artisans de se syndiquer.

Le cas échéant, les camionneurs pourraient négocier de meilleures conditions de travail. Mais pour l'heure, ces camionneurs sont regroupés dans le Syndicat des routiers autonomes, un syndicat non accrédité affilié à la CSD.

Si Québec devait modifier le Code du travail en faveur des camionneurs artisans, la CSD se retrouverait ainsi forte de nouveaux membres et de nouvelles cotisations.

CSN contre CSD

Car voilà bien le véritable enjeu qui se profile derrière ces démonstrations de force sur les routes. C'est-à-dire montrer aux camionneurs qu'on est le meilleur syndicat, le plus fort, le plus dynamique, le plus fonceur. Bref, celui qui est le mieux habilité à défendre leurs intérêts. «Si on arrive à les embrigader dans une centrale, et qu'on arrive avec le temps à modifier la notion de salarier dans le Code du travail, ces gens-là deviendraient

donc des syndiqués», fait remarquer Noël Mallette, professeur en relations du travail à l'UQAM.

Cette campagne de recrutement oppose en fait la CSN à la CSD, qui comptent respectivement 242 830 et 14 070 membres (source: Répertoire des organisations de travailleurs et travailleuses au Canada, 1998).

Dans l'industrie du camionnage, on retrouve des camionneurs syndiqués et des camionneurs artisans ou autonomes. Les Teamsters, affiliés à la FTQ, représentent la grande majorité des camionneurs syndiqués.

Selon M. Mallette, les Teamsters ne seraient pas intéressés à recruter de nouveaux membres au sein des camionneurs autonomes.

Il croit cependant que la CSN et la CSD pourraient de leur côté tenter de recruter des membres auprès des camionneurs syndiqués affiliés aux Teamsters. «On ne fera peut-être pas de mardage formel, mais c'est certainement un appel du pied. C'est une façon de dire aux membres des Teamsters: regardez, on est très actif, on est militant, on fait bouger les choses, et venez voir chez nous.»

Changements

C'est connu, il y a toujours des syndiqués qui ne sont pas satisfaits du rendement de leur syndicat, fait remarquer M. Mallette. «Ces gens-là peuvent être tentés d'aller voir dans la cour du voisin.»

Cette campagne de recrutement dans l'industrie du camionnage, qui pourrait bien se transformer dans une certaine mesure en campagne de mardage, est bien représentative des changements survenus dans les relations de travail ces dernières années au Québec.

«Les syndicats ont dû se rendre compte qu'il avaient frappé un mur en terme de développement des effectifs, laisse tomber M. Mallette. La tertiarisation de l'économie en Amérique du Nord fait en sorte que le syndicat est moins adapté à syndiquer les gens du secteur tertiaire. Les syndicats doivent donc se partager une tarte de plus en plus restreinte.»

Les retraités dénoncent l'entente entre Hydro-Québec et ses employés

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Menant un combat pour faire reconnaître leur paternité sur une partie des surplus de la caisse, les retraités d'Hydro-Québec ont dénoncé la dernière entente conclue entre la société d'Etat et ses employés.

Cette entente prévoit que l'employeur et ses syndiqués pourront s'approprier le surplus d'environ 1 milliard accumulés dans la caisse, sous la forme d'un congé de cotisation pouvant atteindre 200 millions de dollars par année pendant cinq ans. «Ils prennent tout. Ils ne considèrent même pas les retraités».

Le vice-président de l'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec, Claude Alarie, a dénoncé cette absence de considération dans l'entente conclue le 27 septembre dernier. Les retraités d'Hydro ont d'ailleurs intenté un recours collectif contre la société d'Etat pour qu'on leur reconnaisse une paternité sur une partie de surplus, sur environ le quart de ce surplus. Ils réclament également une gestion distincte de la caisse de retraite. Selon les calculs de leur actuaire, l'actif leur revenant, et formant le montant alloué pour payer les rentes, se chiffre à 2,58 milliards. Et leur quote-part du surplus accumulé, à 246,2 millions.

Coussin

L'Association, comptant 4000 membres, réclame dans son recours collectif une quote-part des surplus accumulés, qu'elle chiffre à 160,7 millions, la différence de quelque 85 millions devant servir de marge de manœuvre, de coussin, dans le but de sécuriser sa caisse.

Les premiers surplus dans la caisse sont apparus en 1993. Mais c'est en 1996 qu'Hydro a commencé à puiser, sous la forme d'une diminution du taux de cotisation, pour obtenir des concessions salariales de ses employés. Le taux passait alors de 10,48 % à 5,82 % de la masse salariale et ce, pour le bénéfice de l'employeur et des participants actifs. Puis en septembre dernier, l'entente de principe intervenue entre Hydro et ses employés syndiqués prévoit un congé de cotisation jusqu'en 2003, soit l'équivalent d'une économie de 200 millions par année, toujours pour le seul bénéfice de l'employeur et des participants actifs. «Une partie importante du capital qui produit des surplus appartient aux retraités», a insisté l'Association. Hydro manque de nouveau à son devoir de fiduciaire à l'égard des participants retraités en les écartant du partage des surplus de la caisse.»

Commercialisation de semences stériles

Les humanitaires saluent la volte-face de Monsanto

Londres (AFP) — L'organisation humanitaire britannique Christian Aid a salué hier comme une «volte-face» l'annonce de l'abandon par le géant américain de la biotechnologie Monsanto de la commercialisation de semences stériles, porteuses du gène Terminator.

«C'est une volte-face majeure pour l'industrie qui a investi massivement dans cette nouvelle technologie», a déclaré sur la BBC Radio un porte-parole de Christian Aid, organisation très active dans la campagne contre les OGM.

Le président de Monsanto, Robert Shapiro, s'est engagé lundi à renoncer à vendre ces semences génétiquement modifiées dans une lettre au président de la fondation humanitaire Rockefeller. Stériles au bout d'une seule récolte, les semences porteuses du Terminator obligeraient les agriculteurs à se réapprovisionner chaque année, ce que Christian Aid a qualifié de «pire exemple de mauvaise utilisation d'une nouvelle science».

La décision de Monsanto «est une bonne chose», a noté l'organisation tout en relevant qu'il restait à d'autres grands groupes chimiques, tels Zeneca, Ciba ou Novartis, à suivre le mouvement.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •



Université d'Ottawa : Psychologie

Sous réserve d'approbation budgétaire, l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa prévoit combler trois postes de professeur ou de professeure conduisant à la permanence à compter du 1^{er} juillet 2000. Ces postes seront au niveau de professeur(e) adjoint(e). La priorité sera accordée aux candidatures dans les domaines 1) de la psychologie clinique (de l'adolescent, de l'enfant ou de la famille), 2) des méthodes quantitatives en psychologie et 3) de la psychologie sociale. Les qualifications minimales sont le doctorat en psychologie et un très bon potentiel en recherche. La maîtrise du français et de l'anglais (i.e., capacité d'enseigner dans les deux langues) est essentielle dès l'embauche. Le salaire minimum de l'année en cours au niveau de professeur(e) adjoint(e) est de 45 352 \$. Les candidatures devraient être soumises avant le 1^{er} novembre 1999. Adresser une lettre accompagnée d'un curriculum vitae, du nom et de l'adresse de trois répondants qui adresseront des lettres de référence, ainsi que les tirés à part de deux publications récentes ou de tout autre document constituant une contribution académique au:

Dr Henry Edwards, Directeur adjoint intérimaire,
École de psychologie, Pavillon Lamoureux,
Université d'Ottawa,
Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5.

Conformément aux règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyens(ne)s canadiens(ne)s et aux immigré(ne)s réguliers. L'Université a une politique d'équité en matière d'emploi et elle encourage fortement les demandes provenant des femmes.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est vouée à l'indépendance économique, politique, culturelle et sociale du Québec. Fondée en 1834 par le patriote Ludger Duvernay et aujourd'hui présidée par Guy Bouthillier, elle regroupe La Fondation du Prêt d'Honneur, la Fondation Langelier, la Fondation Ludger Duvernay, le Service d'Entraide et le Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean.

DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Rôle :

- Superviser le travail des employés du service, soit la gestion de l'ensemble des ressources financières et matérielles de l'organisation
- Elaborer les budgets et en assurer le suivi
- Préparer les états financiers périodiques, le dossier de vérification annuelle et différents rapports de gestion
- Gérer la rémunération et les avantages sociaux des employés
- Coordonner différents dossiers administratifs

Exigences :

- Avoir une expérience pertinente dans des fonctions d'encadrement de ressources humaines
- Détenir un baccalauréat en comptabilité professionnelle ainsi qu'un titre comptable reconnu (CGA ou CMA), et avoir un minimum de huit (8) années d'expérience dans le domaine
- Être disponible à compter du 25 octobre 1999, pour une période minimale d'un an (remplacement d'un congé de maternité)

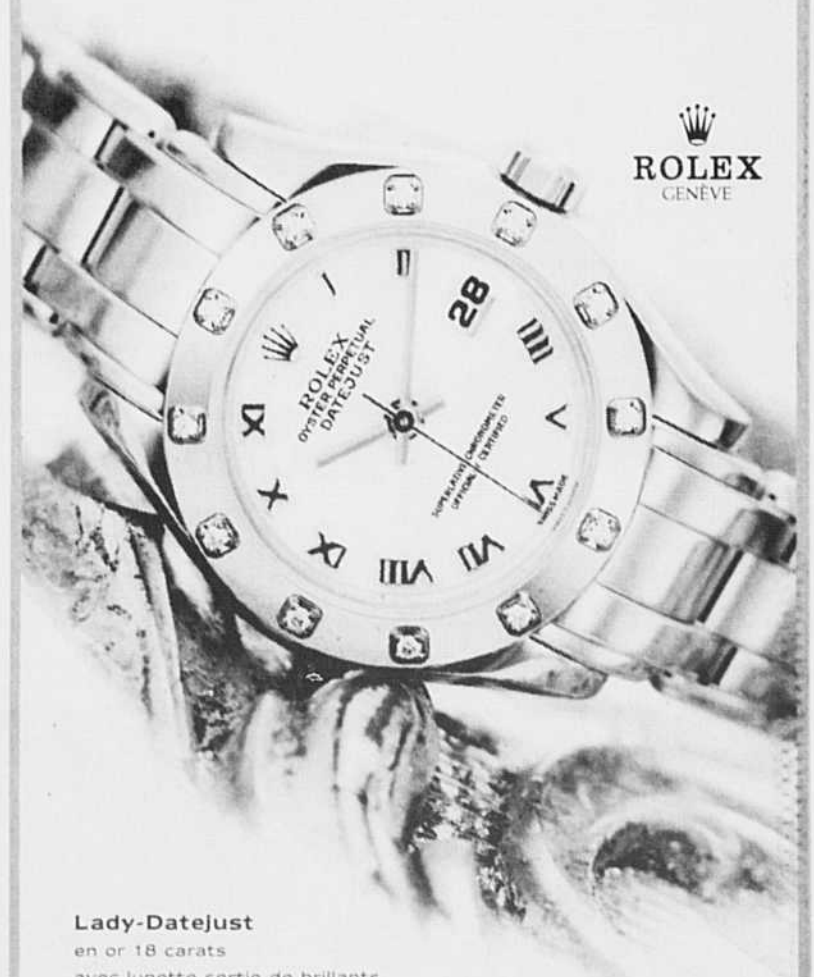
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur c.v. avant le 13 octobre 1999 à Monsieur Pierre Beaucage, directeur général, au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3. La Société remercie toutes les personnes qui manifesteront un intérêt pour ce poste, mais elle ne prendra contact qu'avec celles qui seront sélectionnées pour une entrevue.



SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique



Lady-Datejust
en or 18 carats
avec lunette sertie de brillants

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com



AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES OU DE DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES



ARTICLES 892 & ss. - CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Avis est donné que les immeubles ci-après décrits, conformément à l'état complémentaire dressé par le directeur des finances par intérim en vertu de l'article 891 de la Charte de la Ville de Montréal, seront vendus par le greffier le 8 novembre 1999 à 10 h, dans le hall de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, pour taxes foncières ou droits sur les mutations immobilières impayés. Pour éviter la mise en vente d'un immeuble, le paiement total de toutes les sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque visé, mandat-poste, traite bancaire ou par paiement direct (carte-débit) à tous les bureaux Accès-Montréal. Les paiements en espèces ne sont acceptés qu'au bureau Accès-Montréal Ville Marie, situé au 275, rue Notre-Dame Est. Tout paiement fait après 10 h, le jour de la vente est aux risques et périls du débiteur. Le présent avis est un addenda à celui paru dans le journal Le Devoir du 15 septembre 1999, cahier B, pages 6 à 9, et publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal à la même date sous le numéro 0076640.

DESCRIPTION

NO DE COMPTE	NO CIVIQUE, RUE	PAR CAD.	CADAS- TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME
121166-00	634, AV. MAPLE	00	1382569		STEWART MCLEAN	696.50
121293-20	475, DE LA CONGRÉGATION	00	1380706		MADELEINE CARON	1 785.03
140618-80	3455, DRUMMOND # 501	00	1338697 *	ETC	MARLENE BEIT-GOSSACK	2 961.12
140758-00	1210-1212, PEEL	00	1340230		2964-0988 QUÉBEC INC.	26 120.69
140759-00	1214-1216, PEEL	00	1340229		CATIMMOBILE LTÉE	18 409.75
141732-00	1186-1188, STE-CATHERINE O.	00	1340062		ALOUETTE STEAK HOUSE INC.	34 583.76
170100-00	3450, HUTCHISON	16	44	181 ETC	2855-2222 QUÉBEC INC.	38 311.48
170322-00	3480-3484, AV. DU PARC	00	1340331		PETER A. OSTAPOVITCH	318.19
170604-60	LOT JEANNE-MANCE	00	1339996		125243 CANADA INC. / 100511 CANADA INC. ET AL	1 232.42
170614-69	315, PRINCE-ARTHUR O # 301	00	1340034 *	ETC	NATHALIE BIRON	2 116.40
171602-50	LOT SHERBROOKE O	00	1340530		C M B QUE INC.	72 113.62
171611-51	LOT SHERBROOKE O	00	1340537		2640-0358 QUÉBEC INC.	30 868.88
240169-00	2680-2688, ST-CHARLES	00	1380804		PHILIPPE DANTON	2 112.85
240376-20	2143-2145, GRAND TRUNK	00	1381177		WAYNE K. PAGE	1 098.48
240433-00	2300-2330, MULLINS	00	1380913		GABRIEL MAMMONE	4 231.44
240488-00	1021-1029, CHARLEVOIX	00	1380914		ANDRÉ GODIN	1 681.27
240505-00	749-751, CHARLEVOIX	00	1382006		ROBIN DOAK	1 287.53
240614-00	2680-2682, READING	00	1382323		DANIEL LEFEBVRE	568.93
240749-20	484, BOURGEOYS	00	1381318	ETC	MARY H. D. SHARP-BOAZ	879.25
240920-00	LOT CHARON	00	1381948		STEPHEN DURST	7 482.40
241211-00	832-834, LIVERPOOL	00	1381786		TAUHD RAHMAN	1 066.40
241254-00	819-827, HIBERNIA	00	1381844		ZBIGNIEW MARIAN DUDEK	2 161.14
241257-01	743-745, HIBERNIA	00	1382503		GUY DERY	1 316.38
241354-00	2201-2209, COLERAINE	00	1381777		9006-3744 QUÉBEC INC.	2 525.31
241590-00	2639, RUSHBROOKE	00	1381985		SHAWN PRENDERGAST / ANGEL OGILVIE	1 146.24
241594-00	2677-2681, RUSHBROOKE	00	1381947		ANDRÉ LACOMBE	2 334.27
260735-23	4005, REDPATH # 303	00	1515083 *	ETC	JOHN L. E. RUSSELL	3 958.11
260785-00	11, REDPATH COURT	00	1340916		RAFAL J. KREPEC / MAREK R. KREPEC	6 461.53
261061-00	2046-2050, DE LA MONTAGNE	00	1341071		9048-2878 QUÉBEC INC.	21 185.28
261269-00	1230-1234, BISHOP	00	1341089		9018-8848 QUÉBEC INC.	23 567.76
261541-54	1455, BL DE MAISONNEUVE O	00	1340971		ADMINISTRATION MARRIOTT LTÉE	30 157.92
280003-00	4413-4423, AV. DE L'ESPLANADE	00	1353091		GUY DESROSIER	4 284.47
280004-00	4403-4407, AV. DE L'ESPLANADE	00	1353092		GUY DESROSIER	4 937.69
280044-00	4089, AV. DE L'ESPLANADE	00	1353159		TAMARA KOROWJAKOWSKI-KORSEY	4 998.88
280112-50	LOT ST-URBAIN	00	1513178		ALFRED DE SEVE	250.74
280122-00	4380, ST-URBAIN	00	1353099		GARAGE CASABLANCA INC.	3 201.35
280305-00	4901, RADISSON	00	1323129		ROBERT DESROCHES	2 896.45
374709-03	5241, TAILLON	00	1293207		FRANÇOIS GELINAS / LUCIE COURSOL	1 354.67
375906-00	3070-3072, AV. FLETCHER	00	1294554		GILLES BÉDARD	2 787.99
376367-00	2800-2804, AV. BLAUDEAU	00	1294419		LINDA CAPPELLI	5 438.16
377185-00	3301, DE CONTRECOEUR	00	1295117		J. YVES DESMEULES	2 254.67
380565-00	5642-5644, NOTRE-DAME E	00	1295241		GESTION IMMOBILIÈRE AXIAL INC.	140.24
380581-00	5671-5673, NOTRE-DAME E	00	1295497		BERTHE VEZEAU	1 792.84
381844-00	7841-7853, ONTARIO E	00	1323859		MICHEL BEAUDRY	5 858.89
384233-00	7865-7867, HOCHELAGA	00	1324524		MARTINE DE L'ÉTOILE	2 148.48
400485-60	1750-1754, GALT	00	1244644		2867-6799 QUÉBEC INC.	2 837.74
401672-00	2001-2003, JOLICOEUR	00	1436065		SERGE ST-ARNAUD / FRANÇOISE ROSS	703.56
402608-01	5568-5572, HADLEY	00	1244356		WAYNE K. PAGE	2 233.28
402719-61	5537, EADIE	00	1245095 *	ETC	QUE HOA LY	1 791.00
410035-20	6375-6379, LAURENDEAU	00	1436014		2756-4269 QUÉBEC INC. / RÉJEAN TREMBLAY	75.62
432918-00	2074-2100, AV. MARLOWE	10	184	408 ETC	SOCIÉTÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ CENTRE-OUEST	319 430.73
432921-00	2062-2068, AV. MARLOWE	10	184	407 ETC	SOCIÉTÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ CENTRE-OUEST	5 390.91
432925-00	2042-2044, AV. MARLOWE	10	184	P403 ETC	SOCIÉTÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ CENTRE-OUEST	4 296.41
432927-00	2032-2034, AV. MARLOWE	10	184	P401 ETC	SOCIÉTÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ CENTRE-OUEST	4 338.20
432928-00	2028-2030, AV. MARLOWE	10	184	P401	SOCIÉTÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ CENTRE-OUEST	4 224.77
432929-75	2015, AV. NORTHCLEFFE	10	184	P579	SOCIÉTÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ CENTRE-OUEST	9 285.17
433102-00	LOT AV. NORTHCLEFFE	10	184	452 ETC	SOCIÉTÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ CENTRE-OUEST	44 998.97
854289-70	LOT RUE PROJETÉE	00	1057685		142226 CANADA INC.	1 552.20
854289-90	LOT RUE PROJETÉE	00	1057683		142226 CANADA INC.	1 480.56
873350-60	12150, 705 AVENUE	00	1250155		CHARLES MARC A. RENAUD / MARIE BELONE	2 416.50
873968-00	LOT 715 AVENUE	00	1250558		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	133.33
873969-00	LOT 715 AVENUE	00	1250557		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873971-00	LOT 715 AVENUE	00	1250556		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873973-00	LOT 715 AVENUE	00	1250552		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873975-00	LOT 715 AVENUE	00	1250551		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873977-00	LOT 715 AVENUE	00	1250550		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873979-00	LOT 715 AVENUE	00	1250549		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873981-00	LOT 715 AVENUE	00	1250548		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873983-00	LOT 715 AVENUE	00	1250547		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
873985-00	LOT 715 AVENUE	00	1250546		SIMON LEBHAR / HARRIETTE ALTMAN	266.66
874042-00	LOT 715 AVENUE	00	1250374		MATTIO BERTONE	1 230.84
875042-05	LOT RUE PROJETÉE	00	1249383		ELIAS ELADAS	3 974.38

NO DE COMPTE	NO CIVIQUE, RUE	PAR CAD.	CADAS- TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME
877740-00	12360, 88E AVENUE	00	1248671		AMÉLIA VALERIANI	228.93
878562-20	12086, AV. ARMAND-CHAPUT	00	1247987		9030-8917 QUÉBEC INC.	103.68
878562-24	12205, AV. ARMAND-CHAPUT	00	1247989		MICHEL GAUDREAU	1 842.74
878562-52	12110, AV. ARMAND-CHAPUT	00	1247982	ETC	9030-8917 QUÉBEC INC.	112.24
891321-29	10621-10623, SOPHIE-DE-GROUCHY	00	1438129 *	ETC	SYLVAIN LANDRY	1 058.77
891333-51	12482, AV. ROLLAND-GERMAIN	00	1247595	ETC	NINO DI SALVO / FRANCESCA DI STEPHANO	2 688.28
891369-03	LOT BL GOUIN E	00	1248591		156335 CANADA INC.	4 026.92
891369-04	LOT BL GOUIN E	00	1248592		156335 CANADA INC.	156.22
891371-31	10383, ULRIC-GRAVEL	00	1248616		MICHEL PAQUET / HELENE CARDIN	2 833.90
891376-40	12305, ANDRÉ-MICHAUX	00	1247892	ETC	SERGE ST-PIERRE / BRIGITTE SURPENANT	2 228.80
894285-40	10644, BL PERRAS	00	1479925	ETC	LOGITOIT INC.	2 307.92
894299-58	7908, BL PERRAS # 3	00	1278169 *	ETC	MARCEL FONTAINE	571.03
894996-01	11190, 4E RUE	00	1248486		DEBRA CAROLL / YVES GRIMARD	2 326.31
899680-25	LOT BL HENRI-BOURASSA E	00	1248686	ETC	CONCASSAGE TRANS CANADA LTÉE	22 163.29

NOTE: LES INTÉRÊTS, PÉNALITÉS ET FRAIS S'AJOUTENT AU MONTANT DÛ SUR CHACUN DE CES IMMEUBLES

CONDITIONS DE VENTE VILLE DE MONTRÉAL

Veuillez noter que les conditions de la vente sont, entre autres, les suivantes:

1. Aucune offre ne peut être reçue si celui qui la fait ne déclare pas ses nom, qualité, profession et résidence. Les offres peuvent être faites par mandataire. Toute personne qui désire se porter adjudicataire ou agir à titre de mandataire est invitée à s'inscrire au préalable le matin de la vente, soit de 9:30 à 10:00, dans le hall de l'hôtel de ville.
2. L'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de son adjudication. Ce paiement total doit être fait au comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal.
3. À défaut de paiement immédiat, le greffier annule l'adjudication et remet sans délai l'immeuble en vente ou met fin à la vente. Dans ce dernier cas, les frais des nouveaux avis sont à la charge de l'adjudicataire en défaut. Si l'immeuble est adjugé à un prix moindre que celui offert par l'adjudicataire en défaut, ce dernier est tenu au paiement immédiat de la différence.
4. La vente transmet à l'adjudicataire tous les droits du propriétaire précédent et à les mêmes effets légaux qu'une vente faite par shérif sur bref d'exécution, sauf pour les exceptions prévues à la Charte de la Ville de Montréal.
5. L'immeuble vendu lors de cette vente peut être racheté par le propriétaire ou son représentant, en tout temps au cours de l'année qui suit la date de son adjudication, sur versement à l'adjudicataire du prix de vente, y compris les frais de vente, plus dix pour cent de cette somme. S'il s'agit d'un terrain vague, le montant payable à l'adjudicataire doit comprendre, en outre, les taxes foncières générales, spéciales et d'améliorations locales acquittées par ce dernier.
6. Le décret ne purge pas le bail inscrit au registre foncier.
7. La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à ces ventes sauf s'il s'agit de la vente d'un immeuble d'habitation non neuf. L'adjudicataire d'un immeuble taxable qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication.

NOTE: PREUVE D'IDENTITÉ

Aux fins de l'attestation requise par le Code civil du Québec, toute personne qui désire se porter adjudicataire ou déposer une offre pour une autre doit produire une preuve de son identité. Dans ce dernier cas, si elle représente une personne physique, elle doit produire la preuve de son mandat; si elle agit pour le compte d'une personne morale, elle doit produire une résolution la désignant comme mandataire ainsi qu'une "attestation" émise conformément à l'article 81 de la Loi sur la publicité légale des entreprises, émanant de l'Inspecteur général des institutions financières.

Montréal, Le 6 octobre 1999
Le greffier de la Ville
LÉON LABERGE

PAROISSES CADASTRALES			
CODE	DESCRIPTION	CODE	DESCRIPTION
00	CADASTRE DU QUÉBEC	15	QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE
01	QUARTIER CENTRE	16	QUARTIER SAINT-LAURENT
02	VILLAGE INCORPORÉ DE LA CÔTE-DES-NEIGES	17	QUARTIER SAINT-LOUIS
03	VILLAGE INCORPORÉ DE LA CÔTE-DE-LA-VISITATION	18	QUARTIER SAINT-ANNE
04	VILLAGE INCORPORÉ DE LA CÔTE-ST-LOUIS	19	QUARTIER SAINT-MARIE
05	QUARTIER EST	20	PAROISSE DU SAULT-AU-RECOLLET
06	VILLAGE INCORPORÉ D'HOCHELAGA	21	PAROISSE DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRES
07	PAROISSE DE LACHINE	22	PAROISSE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES
08	PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE	24	VILLAGE DE LA POINTE-CLARE
09	QUARTIER OUEST	25	PAROISSE DE LA POINTE-CLARE
10	MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL	26	PAROISSE DE SAINT-GENEVÈVE
11	PAROISSE DE SAINT-LAURENT	27	VILLAGE DE SAINT-GENEVÈVE
12	QUARTIER DE SAINT-ANTOINE DE MONTRÉAL	28	PAROISSE SAINT-RAPHAËL DE L'ÎLE BIZARD
13	PAROISSE DE SAINT-ANTOINE DE LONGUEUIL	29	PAROISSE DE SAINT-ANNE
14	QUARTIER SAINT-JACQUES		

Dossier spécial

publié le mercredi 20 octobre 1999

Éducation

Date de tombée: le vendredi 15 octobre 1999 LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES SPORTS

HOCKEY

Laraque piqué à vif par l'accusation de Malakhov

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Accusé par Vladimir Malakhov d'avoir tenté de le blesser de façon délibérée, Georges Laraque rétorque que «c'est la chose la plus stupide que j'aie jamais entendue».

Laraque devient prolix quand il aborde ce sujet: «Si vous avez vu la reprise, je suis tombé sur lui. Je regrette de l'avoir blessé, mais pensez-vous que j'ai fait exprès pour tomber sur son genou? Je ne suis quand même pas assez athlétique pour choisir où tomber!»

«Je regrette de l'avoir blessé, mais pensez-vous que j'ai fait exprès? Je ne suis pas assez athlétique pour choisir où tomber!»

D'ailleurs, c'est lui qui m'a cinglé. Si c'avait été quelqu'un d'autre, j'aurais répliqué. Mais je respecte les joueurs de cette qualité. S'il avait fallu que je me batte avec lui, le monde à Montréal aurait dit que je suis fou ou malade mental...»

Opéré au genou, Malakhov ratera une bonne partie de la saison.

Laraque est tombé sur le défenseur du Canadien après que celui-ci eut bifurqué pour éviter sa mise en échec, lui faisant ainsi perdre l'équilibre. L'attaquant des Oilers n'a pas été puni et il n'a jamais été inquiété par la Ligue nationale.

«J'aurais été puni pourquoi? Pour être tombé sur lui? Je voyais bien qu'il était furieux, mais je ne comprenais rien de ce qu'il disait.» Peut-être parlait-il en russe, se demande le robuste attaquant montréalais d'origine haïtienne que les Oilers ont repêché en deuxième ronde en 1995.

Un fan de Gretzky

Laraque a eu bien du plaisir lors de la soirée d'ouverture en l'honneur de Wayne Gretzky vendredi dernier. Il est allé voir celui qui fut son idole avec ses cartes de hockey, un bâton et un chandail du numéro 99.

«C'était la deuxième fois que je le rencontrais et je savais que ça serait probablement la dernière fois de ma vie. On s'est bien amusé. Les gars avaient mis ma photo à la place de la sienne sur un tableau exposé dans le vestiaire et il a bien ri. C'est que je n'aise tout le temps un peu dans la chambre, pour mettre de l'ambiance...»

Laraque possède une carte de recrue de Gretzky mais celui-ci lui a expliqué qu'elle valait davantage non autographiée. Il a donc fait signer ses cartes de deuxième et troisième année.

L'ancien homme fort de la LHJMQ, charmant bonhomme par ailleurs, est assuré de son poste avec les Oilers malgré le retour de Mike Grier, un autre ailier droit robuste et meilleur que lui offensivement. Kevin Lowe a confirmé hier que son poste n'est aucunement en danger.

Laraque a entrepris la saison au sein d'un trio complété par Jim Dowd et la recrue Paul Comrie, celui-là même qui a réussi un tour du chapeau lors du match préparatoire à Montréal.

Pedro presque assuré du Cy Young

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Qui gagnera le Cy Young? Qui sera proclamé le joueur par excellence? Et le meilleur gérant, la meilleure recrue, qui seront-ils?

Comme toujours, les chroniqueurs de baseball devront faire des choix déchirants dans l'attribution des différents trophées au baseball majeur. Encore cette année, il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Compte tenu de la saison exceptionnelle de Pedro Martinez avec les Red Sox de Boston (23-4, 2,07, l'identité du gagnant du Cy Young ne fait aucun doute dans la Ligue américaine.

Mais on ne peut en dire autant dans la Ligue nationale où Randy Johnson n'est pas seul dans la course même s'il a dominé les ligues majeures avec 364 retraits au bâton.

Il y en a qui pencheront sûrement du côté de Mike Hampton, avec ses 22 victoires avec les Astros de Houston, ou encore Kevin Millwood, des Braves d'Atlanta. Hampton a conservé le meilleur pourcentage de victoires et défaites (22-4) et il a eu une séquence de 11 victoires du 30 juin au 13 septembre.

Millwood, lui, a remporté 18 victoires et présenté une moyenne de points mérités de 2,68 en plus de limiter les frappeurs à une moyenne de ,202, un sommet dans le circuit.



Pedro Martinez devrait vraisemblablement remporter le trophée Cy Young.

Joueur par excellence

Chipper Jones, des Braves, est probablement le joueur à battre pour le titre de joueur par excellence dans la Ligue nationale. Il a pris une bonne longueur d'avance en frappant quatre circuits lors de l'importante série de trois matchs contre les Mets de New York.

Frappier ambidextre, le joueur de troisième but a conservé une moyenne de ,319, totalise 45 circuits et 110 points produits. C'est un choix logique. Mais il y en a qui feront valoir que Greg Vaughn mérite le titre pour avoir été le leader des Reds de Cincinnati, l'équipe qui a causé la plus agréable surprise dans les ligues majeures.

Vaughn n'a frappé que pour ,247 mais il a claqué 45 circuits et produit 118 points.

Dans la Ligue américaine, Manny Ramirez a produit 165 points et réussi 44 circuits avec les Indians de Cleveland. Mais il se trouvera des chroniqueurs pour expliquer qu'aucun joueur n'a été plus indispensable que l'arrêt-court Nomar Garciaparra, des Red Sox de Boston. Il a frappé pour ,357, claqué 27 circuits et produit 104 points.

Bobby Cox, des Braves, et Jimmy Williams, des Red Sox, sont les favoris pour remporter le titre de gérant de l'année mais ce devrait être plus serré qu'on pense. Il serait facile d'ignorer Cox à cause du talent à sa disposition. Mais les Braves ont remporté une centaine de victoires même s'ils ont joué sans Andres Galaraga et Kerry Ligtenberg et ensuite perdu le receveur Javy Lopez pour le reste de la saison.

Williams, lui, a bien tenu la barre des Red Sox malgré la perte de Greg Vaughn, devenu autonome, et celle de son releveur n°1 Tom Gordon à la suite d'une blessure au coude.

Michael Barrett, des Expos, a frappé pour ,293 à sa première saison dans la baseball majeur mais parce qu'il n'a réussi que huit circuits et 52 points produits, il ne retiendra pas l'attention des chroniqueurs pour le titre de recrue de l'année.

HOCKEY

Sydney se fait belle pour les JO de l'an 2000



ARCHIVES LE DEVOIR

ALAIN MERCIER
LE MONDE

Juan Antonio Samaranch peut dormir d'un sommeil profond. Les organisateurs des Jeux d'été à Sydney ne viendront pas troubler les nuits du président du Comité international olympique (CIO). A moins d'une année de l'événement (du 15 septembre au 1^{er} octobre 2000), ils baignent dans une douce et reposante beatitude. Pas un nuage ne se montre dans le ciel de la Nouvelle-Galles-du-Sud. Transport, installations sportives, billetterie, tous les clignotants semblent bloqués au vert. Une délicieuse sérénité qui n'est sûrement pas pour déplaire au diplomate catalan, après un début d'année où sa fragile silhouette a maintes fois été menacée par les éclairs et le tonnerre.

Ces deux dernières semaines, les organisateurs australiens ont égrené les premières perles de leur long chapelet d'épreuves préolympiques. Après la lutte, le volleyball et le badminton, une demi-douzaine d'autres disciplines ont été invitées à éprou-

ver les installations. Et, accessoirement, à vérifier la capacité des Australiens à tenir leurs promesses. Voilà, tir à l'arc, aviron, pentathlon moderne, canoë-kayak, équitation: Sydney s'est donnée l'allure, la semaine passée, d'une ville olympique.

Bilan: une brasse de lauriers. Sandy Baldwin, le chef de mission de l'équipe olympique américaine, a conclu son séjour en avouant n'avoir jamais visité une ville olympique «prête si tôt en avance». Simon Clegg, son homologue britannique, n'a pas fait mystère de sa confiance: «Bien sûr, des problèmes surviendront dans les douze prochains mois. Mais je suis certain que les Australiens sauront les résoudre.» Sandy Holloway, le patron du Socog, le comité d'organisation des JO de Sydney, a accueilli le compliment d'un sourire gêné. John Coates, le président du comité olympique australien, s'empressait de nuancer ces excès d'optimisme: «Beaucoup de dossiers restent à finaliser.»

Doué, l'élève Sydney? Assurément. Mais ses cahiers de classe ne sont pas tous exempts de reproches. Son budget, par exemple, se révèle encore trop

court de 300 à 400 millions de dollars australiens, soit environ 1,5 milliard de francs. Une conséquence directe, semble-t-il, de la crise traversée par le mouvement olympique au début de l'année. Les Australiens ont rogné sur toutes les dépenses, réduisant l'effectif du Socog de plusieurs centaines de personnes, revoyant à la baisse les coûts de marketing et ceux réservés à l'accueil de la famille olympique. Autre faiblesse: le logement. Beaucoup le jugent trop cher et nettement insuffisant.

Les organisateurs australiens n'ont rien pu offrir de mieux au comité olympique ukrainien, pour héberger ses invités et partenaires, qu'une poignée de chambres d'hôtel à 170 km au nord de Sydney. La grogne monte également dans les rangs des médias. Fernando Pardo, le patron de l'EBU, l'association des chaînes de télévision européennes, s'est plaint récemment de la piètre qualité des chambres au village de presse, «peu spacieuses et d'un faible confort». Il en coûtera pourtant jusqu'à 1000 francs la nuit pour un lit et un toit dans cet ancien hôpital, réhabilité pour la circonstance.

Pendant ce temps, à Edmonton

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Les nouvelles sont bien meilleures à Edmonton qu'à Montréal. Pendant que les joueurs du Canadien tombent au combat, ceux des Oilers signent leur contrat et re-

viennent dans la formation. Après Roman Hamrlik, Ryan Smyth et la recrue Paul Comrie, c'était au tour de Mike Grier de s'entendre hier avec Glen Sather. Et il n'y avait pas plus heureux que Kevin Lowe pour apprécier la nouvelle.

«C'est un joueur engagé», a lancé son nouvel entraîneur et ex-coéquipier. «Il vient jouer tous les jours et il est facile à diriger. C'est un très bon joueur, un de ceux dont vous avez besoin si vous voulez avoir du succès.»

Lowe, qui a déjà quitté Edmonton pour New York à cause d'une dispute contractuelle avec son patron actuel Glen Sather, dit comprendre les joueurs pour qui le hockey est devenu une «business». Mais il reproche à l'Association des joueurs de «mettre tous les joueurs dans le même paquet» et d'avoir entraîné Grier à boycotter le camp d'entraînement.

«Lui, il veut jouer et il ne voulait pas rester chez lui. Il est jeune et il sait qu'il va gagner beaucoup d'argent.»

Une denrée rare

Grier, 24 ans, est un marqueur de 20 buts, un ailier «qui sait jouer» et qui peut aussi faire preuve de robustesse, une denrée rare et recherchée. Lowe rappelle d'ailleurs qu'il a bat-

tu Jamie Huscroft et d'autres durs à cuire. Lowe en parle en plus comme d'une bonne personne, allant jusqu'à dire que de tous les joueurs qui se sont fait attendre, Grier, qui rentrait de Boston hier, est celui que ses coéquipiers auront eu le plus hâte de retrouver.

Lowe a vu un aspect positif à l'absence de quelques joueurs au camp d'entraînement: «Ca nous a donné la chance de voir d'autres joueurs.» Et aujourd'hui, il trouve malheureux qu'un jeune, qui ne le mérite pas, va devoir céder sa place.

Mais, a-t-il aussi déclaré, «c'est le long terme qui est le plus important et il nous fallait ces gars-là [Hamrlik, Smyth, Grier], qui sont des joueurs de qualité.»

La présence de Grier va de plus combler un trou chez les Oilers où les deux seuls autres ailiers droits en uniforme pour le match d'ouverture contre les Rangers étaient Alex Selivanov et Georges Laraque. Etiqueté ailier droit numéro un en l'absence de Bill Guerin qui, lui, risque de sécher longtemps, croit-on à Edmonton, Pat Falloon n'a même pas endossé l'uniforme vendredi.

Grier réclamait, dit-on, près d'un million de dollars par année alors que Sather lui aurait offert environ deux fois moins. On a dû couper la poire en deux.

Quant à Guerin, un marqueur de 30 buts en 1998-99, il semble que la demande soit de 3,7 millions et l'offre initiale, de 2,2 millions.

Si aucune partie ne cède, on est très loin d'une entente.

EN BREF

Samaranch appelé à comparaître devant le Congrès

Washington (AFP) — Le directeur général du Comité international olympique (CIO) François Carrard s'entre-tiendra aujourd'hui à Washington avec le représentant républicain Fred Upton de la date à laquelle le président du CIO Juan Antonio Samaranch pourra être entendu par la sous-commission de la chambre enquêtant sur l'attribution des Jeux d'été 1996 à Atlanta. M. Upton, qui préside la sous-commission, souhaitait entendre le président le 14 octobre sur «la culture de corruption» qui aurait accompagné l'attribution des Jeux à Atlanta. M. Samaranch avait annoncé qu'il répondrait à l'invitation du Congrès américain, mais pas avant la fin de la session extraordinaire du CIO les 11 et 12 décembre.

Où sont passés les billets?

Cardiff (AFP) — Les organisateurs de la Coupe du monde de rugby (RWC) ont ouvert une enquête après avoir constaté que 2000 billets pour la finale, prévue le 6 novembre à Cardiff, avaient peut-être disparu, a révélé mardi le quotidien londonien *Evening Standard*. Selon le journal, le limogeage soudain, lundi, par la Fédération galloise de rugby (WRU), du responsable de la billetterie de la Coupe du monde, Richard Wright, et de son assistant, serait directement lié à la disparition probable de ces billets, et à une faillite globale du système de billetterie. Pour le match d'ouverture du pays de Galles contre l'Argentine, vendredi dernier, 200 billets ont été mis en vente quelques heures seulement avant le coup d'envoi, quand RWC a réalisé qu'ils n'avaient jamais été mis en vente, à cause d'une erreur informatique.

Biello et Pizzolitto défendront le Canada

Montréal (PC) — Deux joueurs de l'Impact de Montréal, le milieu offensif Mauro Biello et le défenseur Nevio Pizzolitto, ont été sélectionnés au sein de l'équipe nationale de soccer du Canada en vue des éliminatoires de la Gold Cup. Les deux Montréalais se joindront à l'équipe canadienne dès aujourd'hui à Los Angeles. Le Canada affrontera Cuba le mercredi 6 octobre, le Salvador le vendredi 8 octobre et Haïti le dimanche 10 octobre. Les deux meilleures équipes au classement du tournoi à la ronde se qualifieront pour la phase finale. Le championnat continental de la zone CONCACAF aura lieu du 12 au 27 février prochain à Miami, Los Angeles et San Diego. Les équipes déjà qualifiées pour le prochain tournoi de la Gold Cup sont le Mexique, les États-Unis, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque ainsi que la Trinidad et Tobago.

Schumacher: «la seule décision raisonnable»

Mugello (AFP) — Le pilote allemand Michael Schumacher (Ferrari), victime de fractures au tibia et au péroné le 11 juillet au GP de Grande-Bretagne à Silverstone, a expliqué lundi sa décision de renoncer aux deux derniers Grand Prix de la saison, en Malaysia et au Japon. «Ma condition n'est plus ce qu'elle était, j'ai tenté de revenir mais je ne peux plus me préparer comme par le passé, dans ces conditions reprendre la compétition n'aurait aucun sens», a déclaré Schumacher aux journalistes sur le circuit de Mugello, au terme de la série d'essais privés au volant de sa F/399. «Je me rends compte que beaucoup de gens sont insatisfaits de ma décision, mais je crois avoir pris la seule décision raisonnable», a poursuivi l'Allemand.

«L'animal» derrière les barreaux

Rio de Janeiro (AFP) — La sixième chambre criminelle du tribunal de Rio de Janeiro a confirmé, hier, la condamnation à quatre ans et demi de prison, en régime de semi-liberté, de l'attaquant brésilien Edmundo, pour homicide involontaire, et ordonné sa mise en détention immédiate. La peine infligée à l'attaquant international de Vasco de Gama, surnommé «l'animal» en raison de son caractère associatif, a été déterminée après que la Chambre criminelle eut confirmé la sentence du Tribunal criminel de première instance. Les juges ont rejeté l'appel présenté il y a deux ans par les avocats du joueur, responsable de la mort de trois personnes dans un accident de la circulation en décembre 1995, près de Rio. Un des avocats d'Edmundo a indiqué que l'ultime recours pour son client était de saisir le tribunal supérieur de justice.

État de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B -

A -

HÉMA-QUÉBEC

Info-collecte: 832-0873

BASEBALL

CALENDRIER DES SÉRIES

LIGUE NATIONALE

Atlanta vs Houston

Hier

Houston (Reynolds 16-14)

à Atlanta (Maddux 19-9)

Aujourd'hui

Houston (Lima 20-10)

à Atlanta (Millwood 18-7)

Arizona vs New York

Hier

New York (Yoshii 12-8)

en Arizona (Johnson 17-9)

Aujourd'hui

New York (Rogers 5-1)

en Arizona (Stottlemire 6-3)

CLASSEMENT FINAL

Section Est					Moy.	Diff
G	P					
x-Atlanta	103	59	636			
y-New York	97	66	595		6 1/2	
Philadelphie	77	85	475		26	
Montréal	68	94	420		35	
Floride	64	98	395		39	
Section Centrale					Moy.	Diff
G	P					
x-Houston	97	65	599			
Cincinnati	96	67	589		1 1/2	
Pittsburgh	78	83	484		18 1/2	
St. Louis	75	86	466		21 1/2	
Milwaukee	74	86	462		22	
Chicago	67	95	414		30	
Section Ouest					Moy.	Diff
G	P					
x-Arizona	100	62	617			
San Francisco	86	76	531		14	
Los Angeles	77	85	475		23	
San Diego	74	88	457		26	
Colorado	72	90	444		28	

x-champion de section

y-meilleur deuxième

LIGUE AMÉRICAINE

New York vs Texas

Hier

Texas (Sele 18-9)

à New York (Hernandez 17-9)

Demain

Texas (Helling 13-11)

à New York (Pettitte 14-11)

Cleveland vs Boston

Aujourd'hui

Boston (P.Martinez 23-4)

à Cleveland (Colon 18-5)

Demain

Boston (Saberhagen 10-6)

à Cleveland (Nagy 17-11)

CLASSEMENT FINAL

Section Est					Moy.	Diff
G	P					
x-New York	98	64	605			
y-Boston	94	68	580		4	
Toronto	84	78	518		14	
Baltimore	78	84	481		20	
Tampa Bay	69	93	426		29	
Section Centrale					Moy.	Diff
G	P					
x-Cleveland	97	65	599			
Chicago	75	86	466		21 1/2	
Detroit	69	92	429		27 1/2	
Kansas City	64	97	398		32 1/2	
Minnesota	63	97	394		33	
Section Ouest					Moy.	Diff
G	P					
x-Texas	95	67	586			
Oakland	87	75	537		8	
Seattle	79	83	488		16	
Anaheim	70	92	432		25	

x-champion de section.

y-champion meilleur deuxième.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est										
	G	P	N	NP	Bp	Bc	Pts			
Toronto	2	0	0	0	8	1	4			
Ottawa	1	0	0	0	3	0	2			
Montréal	0	1	0	0	1	4	0			
Buffalo	0	1	0	0	0	2	0			
Boston	0	2	0	0	1	7	0			

Section Atlantique										
	G	P	N	NP	Bp	Bc	Pts			
New Jersey	1	0	0	0	4	1	2			
N.Y. Rangers	0	1	1	0	2	3	1			
Philadelphie	0	1	0	0	0	3	0			
Pittsburgh	0	1	0	0	4	6	0			
N.Y. Islanders	0	1	0	0	2	4	0			

Section Sud-Est										
	G	P	N	NP	Bp	Bc	Pts			
Caroline	1	0	0	0	3	1	2			
Tampa Bay	1	0	0	0	4	2	2			
Floride	1	0	0	0	4	3	2			
Atlanta	0	1	0	0	1	4	0			
Washington	0	1	0	0	3	4	0			

ASSOCIATION DE L'OUEST

</

• CULTURE •

LIVRE

Le comité Larose en place

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Avec deux mois de retard, et faisant l'objet d'un scepticisme qu'il traîne comme un boulet, le nouveau comité sur les pratiques commerciales dans le domaine du livre est fin prêt à démarrer ses travaux. La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Agnès Maltais, a finalement procédé à la nomination des membres du comité que présidera Gerald Larose.

Ainsi, outre le président, huit personnes, plutôt que les sept initialement prévues, y siégeront. Il y aura trois représentants de l'Association des libraires du Québec, soit Laval Martel, Pierre Morin et Yvon Lachance, deux de l'Association des éditeurs de livres (Gilles Pellerin des éditions L'Instant même et Johanne Guay de Libre expression), deux autres de l'Association des distributeurs de livres en langue française (ADELF), Michel Turcotte de chez ADP et Serge Thérioux affilié à Dimédia, ainsi qu'une représentante de l'Union des écrivains et écrivaines du Québec (UNEQ), Carole David.

La création du comité avait été annoncée en juillet et celui-ci devait commencer ses travaux en août. Selon le cabinet de la ministre, il a été difficile de s'entendre sur la composition du comité et le processus a fait l'objet de longues tractations entre les divers intervenants. Ce sont les distributeurs et les éditeurs qui ont dû faire des concessions. Au départ, il n'était pas prévu que l'UNEQ soumette des candidats. Gerald Larose se dit confiant de remettre, tel que prévu, son rapport final à la ministre aussi tôt qu'en juin 2000.

Le comité devra se pencher sur les pratiques commerciales telles que les remises et les offices (l'arrivée automatique des nouveautés). Il s'ajoute à une longue liste d'autres consultations sur les problèmes du milieu du livre, le dernier en liste étant le comité sur la consolidation du réseau des librairies. À l'ADELF qu'à l'ANEL on se dit confiant de faire quelques progrès.

«Il me semble que les gens qui sont au comité pourront faire avancer le dossier, a commenté Pascal Assathiany. Certes, le comité est sous observation. Un regard sceptique est posé sur lui. Mais je crois que c'est le comité de la bonne volonté.»

VIE LITTÉRAIRE

Payer les écrivains

À Ottawa se tenait ce week-end le troisième colloque international réunissant les 15 pays ayant un programme de dédommagement des auteurs pour le prêt public. Si les problèmes que tous ont à gérer et les défis à relever sont multiples, celui du financement demeure constant. Mais un constat: le financement doit rester gouvernemental, pour le meilleur ou pour le pire.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Chaque fois qu'un roman ou un recueil de poésie est consulté à la bibliothèque du coin, c'est un livre qui ne sera pas vendu, et un lecteur dont ne profitera pas, monétairement s'entend, l'écrivain. C'est pourquoi en 1986, à l'instar du Danemark qui avait ouvert le bal 40 ans plus tôt, le Canada s'est doté d'une Commission du droit de prêt public qui fixe une ristourne aux écrivains au prorata du nombre de leurs ouvrages se retrouvant dans les bibliothèques publiques du pays et qui se voit une — maigre — compensation pour les ventes perdues.

Le tout fonctionne, semble-t-il, rondement. Chaque année, la Commission consulte cinq bibliothèques francophones et dix anglophones, représentatives de l'ensemble du réseau, et vérifie si celles-ci possèdent une copie des livres dont les auteurs sont des citoyens ou des résidents canadiens inscrits au programme. Pour chaque copie répertoriée, l'auteur reçoit 37,80 \$ (ou 75,60 \$ s'il est francophone, soit le double à titre compensatoire, dès lors que le nombre de bibliothèques consultées est deux fois moindre). Un même auteur peut recevoir au maximum 3780 \$, ce qui, convenons-en, n'enrichira personne. En moyenne, les 11 600 auteurs bénéficiaires ont récolté l'année dernière 695 \$ chacun, pour un total de 8,03 millions versés.

L'argent provient de Patrimoine Canada. Le hic, c'est que le nombre d'auteurs augmente chaque année, et que les budgets, eux, ne croissent pas au même rythme, voire qu'ils diminuent parfois. Ainsi, en 1986, le taux de référence était de 40 \$ (80 \$ pour les francophones) et a même plongé à 29,58 \$ en 1996. Depuis, 2,2 millions de dollars étalés sur cinq ans ont été ajoutés par le ministère de Sheila Copps, mais cela reste insuffisant. «Il faudrait une injection de 800 000 \$ pour revenir au taux de 1986», explique Gwyn Hoover, la secrétaire générale de la Commission, puis une indexation annuelle de 300 000 \$ pour le maintenir.»

Pour le meilleur ou pour le pire, le financement du programme reste toutefois entièrement gouvernemental. Tous les pays ayant un tel programme, à l'exception des Pays-Bas, ont un financement public. En France, où l'on étudie la possibilité d'instaurer un programme similaire, l'opposition se fait vive, car la formule envisagée veut que les usagers des bibliothèques financent le fonds par le truchement d'une redevance annuelle, ce qui irait à l'encontre du principe fondamental des bibliothèques publiques, qui est d'offrir le plus large accès possible aux livres.

Controverse autour du Giller

Le Giller Prize, c'est probablement le prix littéraire canadien le plus prestigieux au pays avec celui du gouverneur général. Accompagné d'une importante bourse de 25 000 \$, il

est entièrement privé. Instauré il y a six ans par Jack Rabinovitch en mémoire de sa femme, qui fut critique pour le *Montreal Star*, le *Toronto Star* et *The Gazette*, le prix s'est rapidement gagné une excellente réputation. Mais voilà que le dévoilement, lundi, des cinq auteurs en lice pour ce couronnement a créé une petite controverse, comme le rapportait hier le *Globe & Mail*. C'est que pour la première fois, le jury, composé des auteurs Nino Ricci et Alberto Manguel ainsi que de la librairie Judy Mappin, a retenu deux ouvrages originalement écrits en français: ceux de Nancy Huston, *The Mark of the Angel* (soit *L'Empreinte de l'ange*) et d'Anne Hébert, *Am I Disturbing You?* (paru en français sous le titre *Est-ce que je te dérangerai?*). Le choix de ces deux ouvrages importants n'est pas contesté en soi, mais il est mis en parallèle avec certains oublis du côté anglophone.

«Nous avons enfin un vaste éventail d'ouvrages traduits au Canada anglais, s'est pourtant réjoui Alberto Manguel. Désormais, les lecteurs ne maîtrisant que l'anglais ont accès aux auteurs d'autres cultures.»

Son collègue Nino Ricci s'est, lui, dit surpris de la controverse: «Nous choisissons les livres simplement parce que nous les aimons.» Sélectionnés parmi une liste de 70 titres, les trois autres livres en nomination pour le Giller sont *Summer Gone*, de David MacFarlane, *A Good House*, de Bonnie Burnard et *Pilgrim* de Timothy Findley.

L'Octo café à LaSalle

Claironnant être la première bibliothèque publique à offrir ce genre de service (desolée, votre humble servante n'a pu vérifier auprès des centaines d'autres que compte le Québec si l'information est exacte), la bibliothèque municipale de LaSalle s'est dotée la semaine dernière d'un café offrant nourriture et boisson chaude, un peu à l'image de ce qui se fait dans toutes les librairies Indigo du pays.

Ainsi, les usagers pourront se sustenter sans avoir à quitter les lieux, et donc sans devoir ranger les livres qu'ils consultaient. Le service répondait d'autant plus à une demande, explique-t-on à la direction de la bibliothèque, que celle-ci étant située en banlieue, les usagers devaient parcourir de longues distances pour trouver de quoi remplir leur estomac. Le service est assuré par un organisme sans but lucratif de réinsertion à l'emploi localisé à LaSalle, le Globe-Croqueur, et donne du travail à deux personnes. Le Globe-Croqueur occupe les locaux gratuitement en échange de ses services. «Mais s'il s'agissait qu'ils faisaient trop de profits, laisse tomber Marie-Andrée Marcoux, chef de la bibliothèque, on pourrait alors leur demander un petit loyer.»

Par ailleurs, la bibliothèque, qui termine des travaux de rénovation de 150 000 \$, s'est dotée d'un réseau de télévision en circuit fermé permettant aux parents de surveiller à distance leurs progénitures participant à des activités d'animation tandis qu'eux-mêmes siroient leur café.

La vedette de la Magnétothèque

Elle a été l'auteure la plus réclamée cette année par les abonnés de la Magnétothèque, et c'est pourquoi elle a reçu le prix La Plume d'Aronde. Arlette Cousture, auteure entre autres de *J'aurais voulu vous dire William*, a reçu le prix hier soir des mains de la comédienne et porte-parole de la Magnétothèque, Francine Ruel. La Magnétothèque est une bibliothèque auditive s'adressant aux personnes ayant une déficience visuelle. Elle accorde 38 000 prêts de bandes sonores chaque année.

Coup de cœur francophone

L'électrocardiogramme chantant remet ça

SYLVAIN CORMIER

Du 4 au 14 novembre. Onze jours de spectacles bien tassés. Voyons le programme de ce 13e Coup de cœur francophone, dévoilé hier. Ah! Stephen Faulkner sera là: tout va bien, le cœur est bon. C'est obligé, il faut du cœur dans le Coup de cœur. C'est écrit. J'ai toujours ainsi pris au mot le titre de l'événement chansonnier de l'est montréalais. Depuis le début. Asseyez-vous, je vais vous raconter.

La toute première fois que je tentai de m'insérer dans les trop petits bancs d'école de l'auditorium du cégep Maisonneuve, c'était il y a des siècles, avant Internet, imaginez, à la fin des années 80. Le festival Coup de cœur francophone ne comptait alors que cinq programmes doubles. Ce soir-là, il y avait les Taches, le groupe pionnier d'Alain Karon, puis Stephen Faulkner. Rick Haworth, l'as guitariste, était là aussi. Tout ce joli monde avait joué ensemble. Ou, plus précisément, tout ce joli monde s'était réjoui de jouer ensemble.

Depuis, c'est ma mesure-étalon à chaque dévoilement de programmation. Y aura-t-il des soirées de cette teneur-là, potentiellement? Déjà, Faulkner présent, c'est bon signe. Même si le type qui officie en première partie, un certain Etienne Deschênes «du royaume de Madawaska», est encore inconnu au bataillon: on verra bien. Cela dit, on retrouve le même Faulkner ailleurs dans la programmation. Autour du sympathique groupe Les Ours dans le cadre d'une soirée intitulée *Le western vaincra*, il y aura non seulement notre cher Stephen mais aussi les Bobby Hachey, Gerry Joly, Mara Tremblay et Benoît LeBlanc. Ravissante idée. Nous serons, Johnny West, le cheval Fury et moi, aux premières loges, mains et sabots rougis à force d'applaudir.

Ce n'est évidemment pas tout. Le 13e Coup de cœur y donnera franco, rayon événements spéciaux. Claude Léveillé créera une «fable musicale» répondant au doux nom de *Blanche, la bien-aimée*. Bonne chose que Léveillé risque du neuf, lui qui s'en remet depuis si longtemps à *Frédéric*. L'hommage rendu plus tôt cette an-

née à Plume Latraverse par le Festival en chanson de Petite-Vallee donnera également lieu à une soirée prometteuse, où une bande de Gaspésiens, les lauréats de 1999, Plume lui-même et... Gilles Vigneault (!) fêteront notre monoclone à tous. En outre, au menu des soirées thématiques, ska de France et ska du Québec bondiront ensemble, une boum rock baptisée *Chanson enragée!* alliera les forces vives d'Ivy, Delirium Circus et Les 3/4 Putains. Muzion mènera un marathon hip hop et l'émission *Un p'tit air de samedi soir* (première chaîne de Radio-Canada) fera entendre *coast to coast* (et sur Internet, d'où le titre *Via le net*) les chantes de la francophonie canadienne, de Marie-Jo Thériault à Richard Séguin.

Mariages attendus

Et comme le veut la tradition de l'événement, on mariera en programmes doubles une ribambelle d'artistes d'ici et d'ailleurs: Sylvain Lelièvre retrouvera Pierre Barouh, Anne-Marie Gélinais rencontrera Bia, le tout neuf Daniel Boucher se mesurera au baroudeur Bernard Lavilliers, Fred Poulet se fera découvrir avant que l'on ne découvre le nouveau spectacle de Pierre Flynn, etc. Seront aussi jumelés: Daniel Hélin et Marc Dery, Les Jardiniers et Jérôme Minière, L'Orkestre des pas perdus et Jeszcze Raz, Emeline Michel et Kid Fléo, Paule Tremblay/Julie Brazeau et l'impayable Ricet Barrier, Kaliroots et Massilia Sound System, Romain Didier et le Vox Théâtre, Bertrand Gosselin et El Sikameyam Projet Orange et... Miossec, celui-là même qui avait saboté dans l'avion sa venue l'an dernier: nous parviendra-t-il indemne cette fois?

Aucun spectacle, faut-il noter, n'a plus lieu au cégep Maisonneuve: c'est à la Maison de la culture Frontenac, au Zest, au Lion d'Or, au Cabaret Music Hall, au Medley, à l'Auditorium du Jardin botanique (*sic*) et dans plus de 17 villes à travers le Canada que le cœur francophone bat dorénavant. Billets et renseignements s'obtiennent en composant le (514) 844-2172 ou en visitant le site www.coupdecœur.qc.ca.



LES RÈGLES DU JEU

CE SOIR 20 H

Eau potable : on joue avec le feu !
Entrevue avec Louise Otis, la révolutionnaire du Palais.



Télé-Québec
www.telequebec.qc.ca

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	Caserne 24	Christiane Charette en direct / Début		L'Ombre de l'épervier		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Cinéma / POURQUOI PAS (4) (23:28)	
TVA	Le TVA	Piment fort	Poule aux oeufs d'or	Le bonheur...	Le Retour		Rue L'Espérance		Le TVA	Le Poing J		Sports / Loteries (0:01)	Pub
TO	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Cent Titres	Les Règles du jeu / L'Eau potable		Les Francs-tireurs	La Face cachée...	Épopée en Amérique / Victoires et Défaites	Les Choix de Sophie		Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / Mario Jean	Catas-trophes	Cinéma / BODY (6) avec Madonna, Willem Dafoe			Le Grand Journal	La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences	
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde	ce soir	Le XXe siècle: héritage		Journal...	Maisonneuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui			Téléjournal	
TV5	Télécinéma	Panorama	FR2 (19:03)	Envoyé spécial			... (21:03)	...des originaux	Jrnl belge	Jrnl suisse	Soir 3	Jrnl TV5	
D	Contact Animal		La Planète	en furie	Carnets de vol / Orbis		Biographies/J. Chan	Les Incorruptibles	Cinéma / LA MALÉDICTION... (4)				
VIE	Sortie gale	Copines...	Maigrir...	Santé...	Diagnostic / Les Pontages		Dos Ado / Le Langage	Allô docteur	Copines...	Miniséries			
MP	Clip			Tori Amos	Clip		...Pluche	La Courbe	Beavis &...	Clip			
MX	Immortels	Immortels	Ed Sullivan	Pop up	Oum Kalsoum		Immortels	Immortels	Génération 80		Oum Kalsoum	Pop up	
CF	Zone...	Clueless											
TTF	Ned...	Redwall	Fifi...	Sam...	Daria	Ren...	Simpson	Drôle...	Duckman	South Park	Simpson	Ned...	Ren...
RDS	Baseball (16:00)		Sports 30	Mag	Motorisé	Hockey / Canadiens - Oilers							Sports 30
TFO	Jeunesse...	Volt	Panorama		Déclic!	Profession	Cinéma / LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (3) (1/2)		Panorama		Volt		
CBC	News	News	Comics!	Country	The fifth estate		Da Vinci's Inquest	The National / CBC News	National...	News	Cinéma		
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.	Cosby	Two Guys...	Norm		Now and Again	Karen Young in Concert	CTV News	Pulse	Family Law		
GBL	News	Nat. News	Addams	E.T.	Dharma & Greg		Bob...	Chicago Hope	Outer Limits		South Park		
TV0	...Bus	...Kids	Global...	2 Fat...	Studio 2		TVOntario Annual Report	Human Edge			Studio 2 (23:20)		
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Two Guys...	Norm	Drew Carey	Grow up	20/20 Wednesday	News	Night (23:35)	Politi. (0:05)	
CBS	News		CBS News	E.T.	Cosby	Work...	Cinéma / AS TIME RUNS OUT avec Stephen Collins		Late Night (23:35)				
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	Dateline NBC		The West Wing	Law & Order			The Tonight Show (23:35)		
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	Baseball / Séries de division: Red Sox - Indians				Dawson's Creek		Drew Carey		
PBS (Burl.)	Newshour		Nigh. Bus.	...North	Everest		Great Performances		Cinéma / SEVEN BRIDES FOR SEVEN BROTHERS				
BBC (Plat.)	BBC News	Nigh. Bus.	Newshour		The Border			Frontline	News	Charlie Rose			
CTV (Corn.)	News		Wheel...	Jeopardy	Two Guys...	Norm	Drew Carey	Grow up	Law & Order	CTV News	News	Open (0:05)	
A&E	Simon & Simon		Law & Order		Biography / S. Hayward	Investigative Reports		American Justice	Law & Order		Biography		
BRAVO	McCoy Turner		Videos	Spoken Art		Cinéma / NORTH... (4) (20:15)		The Vice		NYPD Blue	Homicide		
DISCOVERY	How'd they do that?		@discovery.ca		Wild Discovery		Wings / Mission	Sex Files	Medicine	@discovery.ca	Wild...		
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Spice...	History	It Seems...	Myths	Scandals! Then and Now		A Royal Scandal	Tour of Duty	Scandals!		
NEWSWORLD	News	Bus. News	Newsworld Reports		Pamela...	Counter.	The National	Antiques Roadshow	Newsworld Reports		National		
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		John Woo's once a Thief		Due South		Cinéma / PAINT CANS (5) avec Chas Lawther, Robyn Stevan				
LEARNING	Bob Vila's Home again		How'd they do that?		Super Structures of the World						Super Structures of the World		
LIFE	Life, Pets	Good Dog	Images	Trendsp.	Real Families	...Homes	Extra	Brigitte...	Foodes.	...Dinner?	Real...	...Homes	Extra
TSN	Baseball (16:00)		Sportsdesk	Baseball / Séries de division: Red Sox - Indians					Baseball / Diamondbacks - Mets				
SPORTSNET	Sports	Baseball	Boxing: Fight Time		Goin' Deep			SportsCentral	Soccer / Canada - Cuba				
YTV	Addams	Weird-Oh's	Shadow...	Beast...	Farscape		S. Holmes	Boy Meets	Student...	Goose.	Addams	Beasties	...Served?
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES CHOIX DE SOPHIE

Invités: Daniel Bélanger et la chanteuse folk Penny Lang.
Télé-Québec, 19h

CENT TITRES

Émission spéciale de Paris. On pourra y entendre une entrevue exclusive avec Yann Andréa, le dernier homme à avoir partagé la vie de Marguerite Duras.
Télé-Québec, 19h30

TORI AMOS LIVE À NEW YORK

Un spectacle récent de la célèbre chanteuse, qui a des fans fervents et sera à Montréal la semaine prochaine.
MusiquePlus, 19h30

LE BONHEUR EST DANS LA TÉLÉ

Changement de jour de diffusion pour cette émission humoristique.
TVA, 19h30

GRANDS REPORTAGES

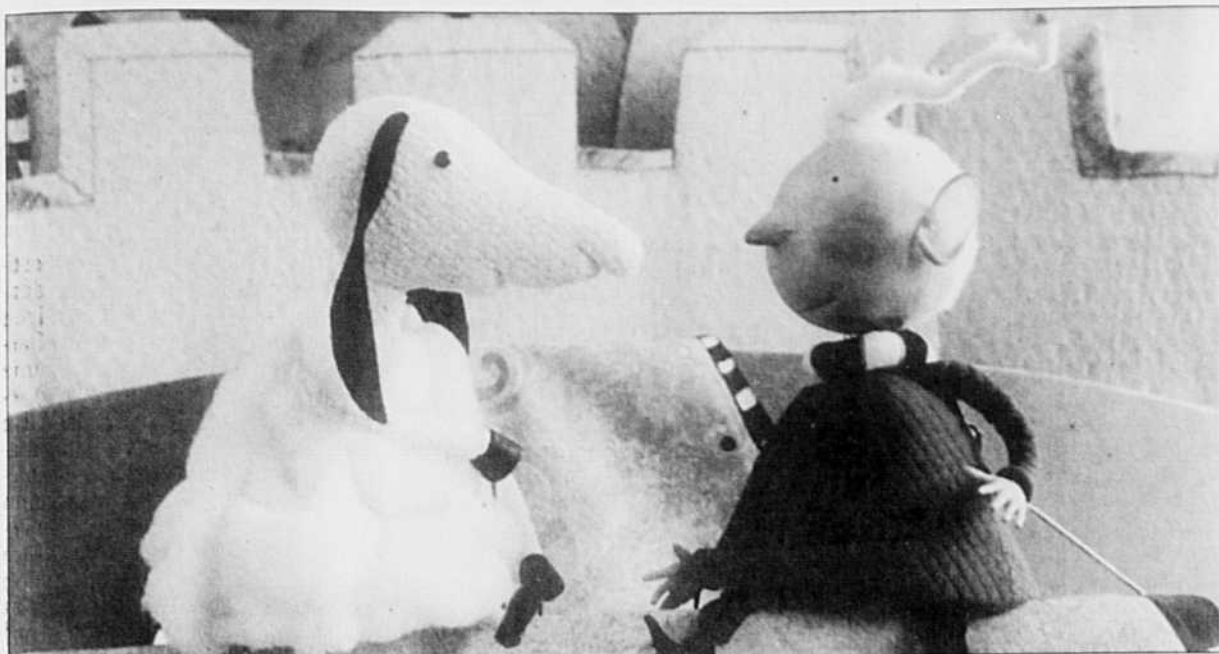
RDI propose à compter de ce soir une série britannique, *Le XXe Siècle*, qui raconte en 13 émissions les grandes réalisations du siècle.
RDI, 20h

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT

Le retour de Christiane, qui s'installe en permanence dans un nouveau lieu, le bar Les Bobards à Montréal. Ce soir: les invités Daniel Lavoie et Katherine Pancol, et une discussion sur le film «érotique» *Romance*.
Radio-Canada, 20h

• CULTURE •

THÉÂTRE JEUNESSE



Babel, à droite, avec son brouteur de nuages d'ami, Marcel.

Le monde à l'envers

LE JARDIN DE BABEL

Texte et scénographie: Marie-Louise Gay. Mise en scène: André Laliberté, assisté de Muriel Desgroseilliers. Musique: Libert Subirana. Éclairages: Serge Caron. Marionnettistes: Simon Boudreault, Robert Drouin, Hélène Ducharme et Marie-Pierre Simard. Une création du Théâtre de l'Œil présentée à la Maison Théâtre jusqu'au 24 octobre. Public visé: les 4 à 9 ans. Durée: environ 45 minutes.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

En référence à la tour du même nom qu'on n'arriva jamais à compléter, le mot «Babel» en est partout venu à évoquer le sens général de cacophonie, de non-achèvement, de bordel et de fourre-tout généralisé: babil babel de bébé, babel olympique, babel à la crème, non mais quel babel, etc. En étirant à peine le concept déjà fort élastique, Marie-Louise Gay en a affublé le personnage principal de sa dernière pièce, et voilà que ledit Babel devient un personnage qui retrouve un bon matin le monde ni plus ni moins qu'à l'envers...

Dans le jardin de Babel, ce jour-là, les références habituelles ne tiennent plus. Ça arrive à tout le monde, mais

pas autant, on le verra: car ici, les lapins poussent en pleine terre à côté des carottes — bien sûr —, les moutons broutent les nuages, les échelles et les casseroles sortent toutes seules des plates-bandes et les vagues de la mer mugissent à quelques mètres sous la surface du potager. Plus rien ne va. Et comme d'habitude dans les productions du Théâtre de l'Œil, tout devient possible. Ce qui séduit d'emblée le public des quatre à neuf ans, qui trouve là une sorte de conte de la folie ordinaire auquel il fait bon se raccrocher en riant aux éclats.

Cette fois-ci, le délire orchestré par Marie-Louise Gay au texte et André Laliberté à la mise en scène nous mènera dans une sorte de quête de l'impossible. Babel, jeune Tintin des planches, émet bien quelques protestations d'usage en voyant son jardin ordinaire se transformer, comme la citrouille devenue carrosse, en une sorte de *Twilight Zone* rose, sans gros monstre... mais il se laisse vite séduire par l'aventure, et avec son nouvel ami Marcel, le brouteur de nuages, il réussira à délivrer une princesse invisible et à consoler son père éploré qui lui offrira sa fille en mariage. Rien de moins. Ils y parviendront en suivant Gaston le poisson polisson — qui fait de l'œil à Marcel! — qui les mènera par un raccourci passant sous les ca-

rottes... au beau milieu de la baignoire du monarque, près des grosses tours qui bornent son château (le lecteur est prié d'accepter le fait que je n'invente rien, que je ne fais ici que décrire l'action de la pièce et que je n'écris pas sous l'influence de quelque substance que ce soit). Quand on vous dit que tout est possible...

Tout cela prend forme dans un univers de rêve, évidemment, brillamment illustré par les décors, la scénographie et l'habileté des marionnettistes du Théâtre de l'Œil. Dans un environnement scénique tout aussi intelligent que fabuleux, ils font rapidement saisir aux enfants, en intervenant sur scène dès l'amorce du spectacle à la faveur d'un faux *cue*, que tout cela n'est pas plus qu'une histoire inventée qu'on va leur raconter, avec des marionnettes fichées sur des tiges de métal et des nuages en ouate. Quand on s'amuse à faire éclater les frontières de l'imagination des enfants, aussi bien leur dire d'où ils partent, non?

Ce petit délice complètement sauté a pris l'affiche vendredi soir dernier à la Maison Théâtre jusqu'au 24 octobre. Comme il est arrivé ce que vous savez aux activités parascolaires de vous savez qui, il est fortement recommandé de réserver vos places le plus tôt possible.

ARTS VISUELS

La mort en ce Chardin...

HERVÉ GAUVILLE
LIBÉRATION

Est-il gai, est-il triste? C'est le genre de question qu'il vaut mieux ne pas se poser d'emblée à propos de Jean Siméon Chardin, peintre qui se confond avec le XVIII^e siècle (1699-1779) mais certainement pas avec ses contemporains, le séduisant Fragonard, le concupiscent Boucher ou le vertueux Greuze.

Avec Chardin, ça n'a pas l'air de rigoler: voilà pourquoi, obsédé sur cette fausse évidence, l'accrochage a immédiatement viré à la tautologie. La scénographie, confiée à Richard Peduzzi, est catastrophique. La première moitié des cimaises, agencées comme de gros cubes, est verdâtre, et la seconde jaunasse, tendance babeurre. Le public doit-il comprendre que la lumière ne se trouve pas sur les murs mais à même les toiles? Hélas, l'éclairage transforme les vitres qui protègent les tableaux en autant de miroirs. Le comble est atteint avec l'agencement du couloir d'entrée. Long, vide, il est éclairé par une rangée rectiligne d'ampoules nues suspendues à des fils électriques, ce qui procure une atmosphère proche de celle d'un commissariat de banlieue dont le budget d'ameublement aurait été radicalement réduit. Si c'est pour suggérer que Chardin est mortifère, c'est pesamment réussi.

Mais l'est-il vraiment? N'est-ce pas aller un peu vite en besogne que d'imposer une vision aussi réductrice d'un univers pictural bien plus complexe et ambigu? Il n'y a qu'à regarder *La Raie*. En bonne maîtresse de maison, elle reçoit ses invités au seuil du logis. Et parce qu'elle est polie, elle sourit. Le sourire de la Raie de Chardin est bien plus accueillant que celui de Mona Lisa, beaucoup moins énigmatique. Elle est là, suspendue à un crochet, les viscères à l'air, les yeux pétillants d'étonnement réjoui. Pour le réalisme, on repassera. C'est un morceau de choix. Et la joie du poisson n'est pas anthropomorphique, celle d'un animal transformé en futur plat de résistance, mais bien celle d'être devenu un objet de peinture. Cette peinture marque la véritable entrée en art de Chardin. Elle est à ce point saisissante qu'elle a tout de suite été remarquée par ses

contemporains et lui a assuré d'emblée la reconnaissance des amateurs. Il n'est que de voir la fortune critique qu'elle a suscitée depuis le début et jusqu'à nos jours.

La mort en son état naturel

La première période du peintre ne soulève pas la question du bonheur (de vivre) ou du malheur (de peindre) mais se concentre sur la restitution de la mort, saisie dans son statut naturel. Nature morte ou *still life*, comme on dit à Londres ou à New York qui, parmi d'autres musées, ont prêté quelques œuvres majeures. Dans les natures mortes de Chardin, les vivants font désordre. Il n'y a qu'à regarder le chat de *La Raie*, ou ceux de *Chat avec tranche de saumon*, *deux maquereaux*, *mortier et pilon* et de *Chat avec raie* (encore une!), *huitres*, *cruchon et miche de pain*. Le chien du *Buffet* a l'air tout aussi déplacé. En revanche, les lapins et perdrix, raides morts, possèdent cette présence irradiante que l'artiste a su conférer au moindre pot à eau, verre de vin, fruit (pêche, prune...) ou chaudron. Puis tout bascule. Les scènes de genre succèdent aux natures mortes. Chardin s'humaniserait-il? L'autodidacte voudrait-il prouver aux professionnels, aux peintres d'histoire, qu'il est capable de fabriquer des personnages aussi convaincants que des cruches? Mais si le motif change, le fond demeure. Obscur, massif, parfois glauque, il résiste à l'émancipation des sujets. À part quelques exceptions comme *La Blanchisseuse*, l'arrière-plan ne s'ouvre pas, il cale la scène, l'empêche de s'envoler. Les portraits s'adosent à la muraille d'une toile obscure. Il faut chercher ailleurs l'échappée belle. Dans les objets à nouveau. Et singulièrement dans les tiroirs des tables. Une dame qui prend du thé remue sa petite cuillère dans sa tasse fumante posée sur une table rouge. Au bout de la table, sans raison apparente, le tiroir est entrouvert. *Le Fils de M. Le Noir s'amusant à faire un château de cartes* est aussi sage que la buveuse de thé, aussi concentré. La table sur laquelle il est accoudé est elle aussi pourvue d'un tiroir entrouvert. *Idem* pour le célèbre *Enfant au toton* du Louvre. Même quand il n'y a personne, com-

me dans *La Table d'office*, le tiroir reste ouvert. Et quand ce n'est pas le tiroir, c'est une boîte, comme celle de la bien nommée *Dame variant ses amusements* qui tient sur ses genoux une cassette au couvercle redressé.

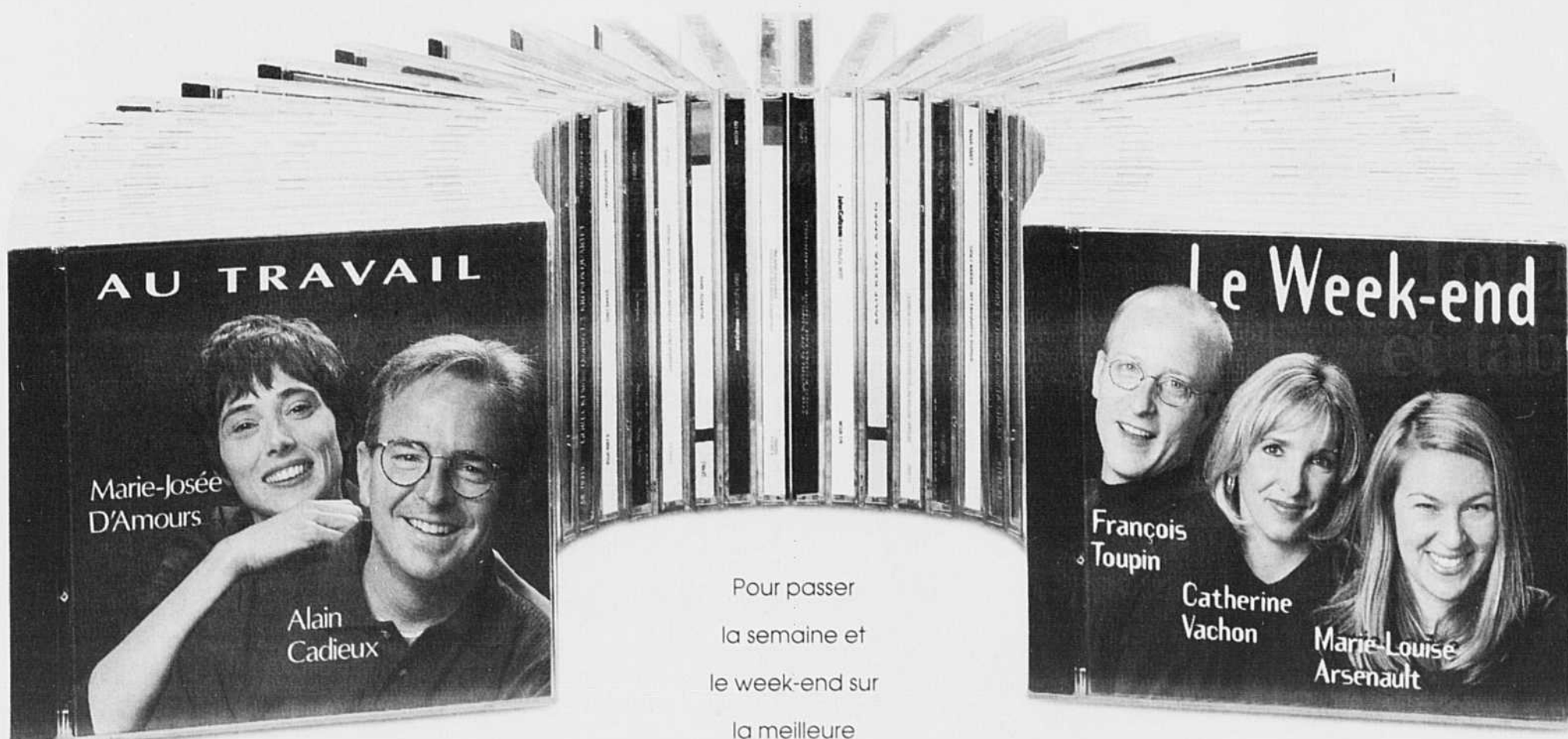
Une réponse

À ces ouvertures multiples qui sont autant d'invites discrètes, il faut bien trouver une réponse. Elle se fait entendre partout, dans les natures mortes, les scènes de genre, les portraits. Repartons *da capo*. Image sur *La Raie*. À droite, sur la table, glisse entre les plis de la nappe, un couteau posé en équilibre instable. Même couteau, même position instable au bord de la table dans *Chat avec raie*, *huitres*, *cruchon et miche de pain*. *Idem* avec *Le Buffet*. Ici, le couteau est glissé entre la nappe et le plateau d'huitres. La fente d'un tiroir entrouvert, un couteau qu'on se hâtera de saisir avant qu'il ne tombe, faut-il vous faire un dessin? Chardin le fait. Deux fois. Un jeune écolier qui dessine a posé son couteau par terre pour se concentrer sur son modèle. Un peu plus tard, le jeune dessinateur, qui, entre-temps, a grandi, contemple narcissiquement son œuvre en taillant rêveusement son porte-craie avec le couteau dont il s'est enfin emparé. Chardin n'a plus qu'à polir, lustrer, raffiner et parfaire son travail jusqu'à la fin de sa fort longue vie. Il tient son métier en main et, désormais insensible à l'ouverture des tiroirs secrets, va s'employer à adorer la peinture comme unique maîtresse. Jusqu'à ses autoportraits au pastel, exécutés peu avant sa mort, où il peut se reconnaître à la fois comme sujet et objet de sa passion obstinée. Il n'a plus qu'à tirer le portrait de sa femme. Le mari et l'épouse ont entouré leur bonnet du même ruban bleu. Ce n'est plus bleu pour les garçons et rose pour les filles. La peinture de Chardin ne sépare pas les sexes, elle unit les desirs.

CHARDIN

Aux galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, square Jean Perrin à Paris. Jusqu'au 22 novembre. Téléphone. 01 44 13 17 17.

Têtes de palmarès.



Pour passer
la semaine et
le week-end sur
la meilleure
musique,
Rythme FM reste
la position #1.

105.7
Rythme FM

LE DEVOIR

CULTURE

Toute la littérature québécoise
à la librairie Gallimard!

3700 boul. Saint-Laurent, tél. : 499-2012

MÉDIAS

Un empire
bien intégré

On vit une époque formidable: devant nos yeux se crée un méga-empire intégré qui commence à évincer la concurrence. Derniers développements dans le dossier des liens entre Québec et TQS: la publicité de l'éditeur Hurtubise HMH refusée dans une émission.

Paul Cauchon
Le Devoir

Curieuse affaire que cette lettre ouverte publiée hier matin dans *La Presse*. Le p.-d.g. d'Hurtubise HMH, Hervé Foulon, y révèle que le producteur du jeu *Les Indices pensables*, diffusé cet été sur TQS, avait sollicité HMH au printemps pour une entente promotionnelle.

Les deux parties s'étaient entendues pour qu'HMH offre des livres en cadeau aux participants aux jeux, pour une valeur totale de 13 000 \$.

Quelques émissions sont enregistrées avec ces prix. Puis Hervé Foulon reçoit une lettre l'informant qu'on recommence et que son entente avec le producteur ne tient plus. La raison? M. Foulon soutient l'avis approuvé verbalement: la haute direction de TQS, qui appartient à Québecor, demandait (contre l'avis initial du producteur de l'émission) que les prix offerts aux participants soient plutôt des bons d'achat chez Archambault, autre propriété de Québecor, on le sait.

L'histoire semble mineure mais soulève quelques questions sérieuses. Québecor s'est monté un réseau de production totalement intégré — imprimerie, journaux, édition (Libre Expression et Stanké, par exemple), distribution, librairies et, maintenant, chaîne de télévision (TQS) et sites Internet. Rien ne l'empêche, bien sûr, puisqu'il s'agit d'une entreprise privée, de renforcer la synergie entre ses différentes filiales et de mieux exploiter leur potentiel.

Mais Hervé Foulon s'étonne: les journaux et la télévision de Québecor sont-ils en train de devenir de seuls outils de rentabilité pour les actionnaires de l'empire au détriment d'une information variée respectueuse des produits concurrents?

Les mauvaises langues lui répondront que c'est ce que Québecor a toujours fait. Mais le niveau d'intégration auquel on fait face ici semble atteindre de nouveaux sommets.

«Aux États-Unis», a expliqué Hervé Foulon au *Devoir*, on assiste actuellement à la création de groupes de communication toujours plus gros qui peuvent promouvoir un produit culturel dans tous ses variantes: livres, articles de magazines, films, vidéos, produits dérivés, etc. Des éditeurs américains commencent à se plaindre que la diversité des propos n'a plus de place, tout comme les enjeux culturels, puisque la rentabilité devient de plus en plus le critère unique.

Québecor étend aussi ses tentacules sur Internet, non seulement avec la création du site *Archambault.ca* pour le commerce électronique mais aussi, la semaine dernière, avec la création d'un grand portail d'information, *Canoë*, qui utilise les ressources des journaux Sun/Québecor.

Un tout récent reportage de Reuters (publié dans l'édition d'aujourd'hui du *Devoir* en page B 3) explique que Québecor se réjouit que son nouveau site de commerce électronique *Archambault.ca* ait reçu 1,5 million de visites en deux semaines et généré 50 000 \$ en ventes.

Un observateur des activités d'Internet, Philippe Le Roux, qui tient



une «veille électronique» sur Internet, fait remarquer qu'avec un achat moyen de 15 \$ par acheteur (un minimum pour un CD vendu sur le site) ces ventes représentent moins de 3500 achats, soit un taux de conversion inférieur à 0,2 % sur le nombre de visites, performance très basse par rapport à d'autres sites de commerce électronique, selon lui.

On peut donc prévoir que Québecor accentuera la pression sur ses filiales dans les prochaines semaines pour générer des profits, compte tenu de l'ampleur de ses investissements sur Internet, compte tenu également du fait que TQS demeure toujours, selon les tous derniers renseignements disponibles, une télévision déficitaire.

Télé-Québec
nous fait bien manger

Télé-Québec prend visiblement l'alimentation au sérieux. *Ciel! mon Pinard* est une des émissions-vedettes de la grille-horaire et la chaîne ajoutait hier à cette grille une nouvelle émission, *Cultivé et bien élevé*, produite par Pixcom, qui veut établir une «complicité nouvelle entre les urbains et les artisans du monde agroalimentaire québécois».

Animée par Pascale Tremblay, cette nouvelle série présente, à l'aide d'images très vidéo, la vie des producteurs agricoles et les défis auxquels ils font face, en des propos souvent intéressants.

Télé-Québec n'a pas beaucoup publicisé *Vivres*, qui apparaît pourtant comme étant le complément logique de toute cette agitation agro-culinaire. *Vivres* est une série de 13 émissions dont la diffusion se poursuit actuellement le jeudi à 22h. Un cas rare: il s'agit d'une série fournie par un producteur régional, Arts et Images, installée à Sherbrooke. Et il s'agit d'un projet d'auteur puisque la série est produite et réalisée par Mario Desmarais, qui a tourné plusieurs documents ces dernières années sur le monde agricole.

«On trouve bon nombre d'émissions sur l'alimentation dans les catalogues mondiaux des distributeurs mais très peu d'émissions vraiment critiques», explique Mario Desmarais.

C'est justement l'objectif principal de *Vivres*: étudier l'ensemble du système agroalimentaire mondial et examiner comment les chaînes de production et de distribution sont maintenant interreliées.

L'alimentation est devenue un champ de bataille sur lequel s'affrontent de grands empires commerciaux. La mondialisation entraîne «la grande bouffe pour les uns et la maigre bouffe pour les autres», selon une expression tirée d'une des émissions de la série.

Dans l'épisode de demain soir, qui s'intitule *Bordeaux comme hamburger*, on trace justement un portrait de la standardisation du goût à l'échelle planétaire alors que de petits producteurs locaux commencent à se révolter pour promouvoir la richesse des traditions culinaires locales. Bref, une série documentaire qui aborde des enjeux essentiels. Le tout a été produit au coût de 1,4 million et on s'est promené dans une trentaine de pays avec, en certaines occasions, le réalisateur seul avec une petite caméra numérique pour rassembler ses images.

pcauchon@ledevoir.com

EN BREF

Festival de
concerts sacrés

(Le Devoir) — Québec s'apprête à vivre, du 7 au 17 octobre, son Festival de musique sacrée: douze concerts donnés principalement à l'église Saint-Roch (trois seront présentés dans l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier). Il revient à l'alto Daniel Taylor et à l'ensemble La Pieta, dirigé par Angèle Dubéau, d'inaugurer jeudi à 20h la série de concerts à l'église Saint-Roch. Suivront, vendredi, un récital de l'organiste Denis Bédard, titulaire des orgues de cette église et compositeur, tandis que samedi, en provenance de Cuba, l'ensemble Exaudi, fondé en 1987 par Felicia Pérez et formé de douze choristes et quatre musiciens, sera au programme. Le dimanche 10, c'est Raffi Armenian qui dirigera les Violons du Roy dans un concert où la soliste sera la soprano Donna Brown. Lundi prochain, ce sont les Petits Chanteurs du Mont-Royal, de l'Oratoire Saint-Joseph, qui seront en vedette. Billets à 10

et 20 \$. Renseignements et réservations: (418) 525-9777.

Six ans plus tard

(AFP) — C'est demain que Barcelone inaugure son Liceu reconstruit, six ans après l'incendie qui a englouti le célèbre lieu de spectacles. Le roi Juan Carlos et la reine Sofia sont attendus à la cérémonie, la réouverture se faisant avec l'opéra *Turandot* de Puccini. Le directeur musical du Liceu, Bertrand de Billy, a fait savoir qu'il y aura une surprise et que la finale de l'œuvre sera nouvelle (Puccini avait laissé *Turandot* inachevé). C'était précisément *Turandot* qui devait être présenté dans ce luxueux théâtre vieux de 150 ans, le 31 janvier 1994, quand un incendie a rapidement tout détruit. Le coût de la reconstruction est de 17 milliards de pesetas (environ 17 millions \$ CAN) provenant de fonds publics et de contributions de 41 mécènes, majoritairement de grandes sociétés.

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le projet architectural développé par Scéno-Plus depuis quelques mois pour l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) propose de construire un immeuble neuf incluant une salle de concert d'environ 2000 places avec une scène pouvant accueillir 120 musiciens et 240 solistes. La salle de forme rectangulaire (du style *shoe box*) s'inspire des réalisations les plus prisées dans le monde, notamment le Concertgebouw (Amsterdam), le Musikvereinssaal (Vienne) et le Symphony Hall (Boston). Le parterre assez resserré favoriserait «l'intimité et la chaleur de contacts recherchés par le chef, l'orchestre et le public». Des finis de plâtre et de bois maximiseraient la réverbération naturelle du son.

Deux sites sont retenus pour l'éventuelle construction. Le premier occuperait l'esplanade de la Place des Arts, plus précisément l'espace du stationnement souterrain, à l'est de la grande salle Wilfrid-Pelletier. Le second vise la partie sud du site Balmoral, bordée par la rue Sainte-Catherine (au sud) et la rue Jeanne-Mance (à l'est). Ce terrain, longeant le Musée d'art contemporain de Montréal et en partie occupé par un stationnement, a déjà été pressenti pour la construction de la Grande bibliothèque du Québec. La nouvelle vocation culturelle prévoit deux options pour ce site en fonction de l'orientation favorisée pour la salle de concert.

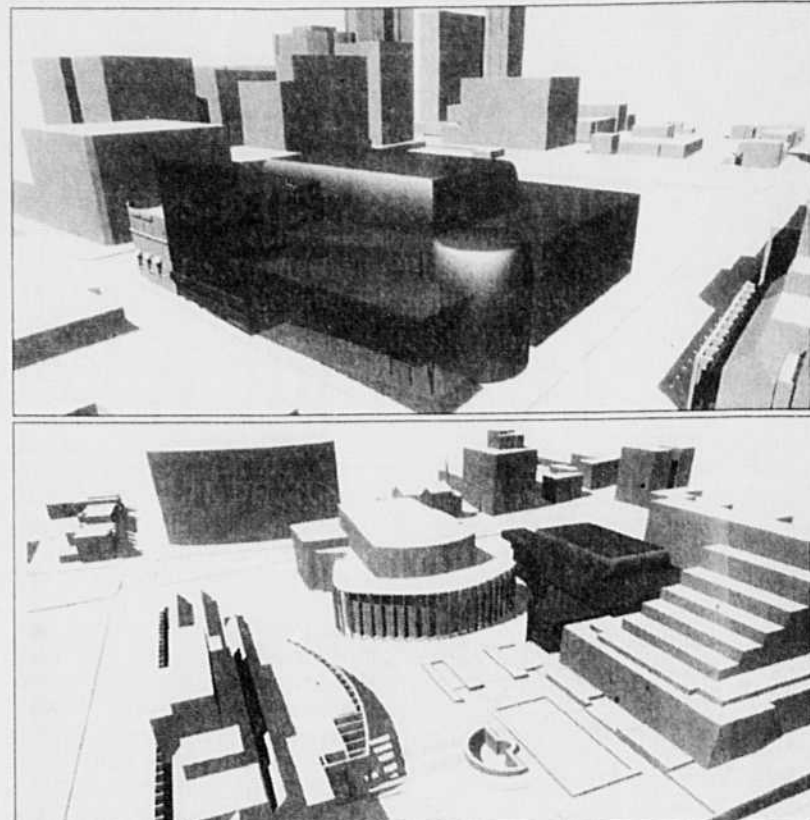
Dépoussiérage

Ce projet a été conçu par Scéno-Plus, une firme spécialisée mêlée de près à la

reconstruction de la plupart des théâtres montréalais au cours de la dernière décennie. La compagnie a été mandatée par la Société des casinos du Québec le 18 juin dernier. La version préliminaire dont *Le Devoir* a obtenu copie, la quatrième d'une série qui a compté au moins une autre ébauche subséquente, a été remise au bureau du président de Loto-Québec, Michel Crête, il y a quelques semaines. La société d'État a pris sur elle de «dépeussier» l'idée d'une salle pour l'orchestre en faisant mettre à jour les vieilles études de faisabilité. Des «amis» de l'OSM sont également mêlés à cette démarche. Le document de Scéno-Plus compte plus de 50 pages et plusieurs dizaines de plans détaillés ou de projections informatiques. Ce dossier révèle que l'orchestre a été consulté pour «spécifier» ses besoins. «Cette consultation nous a permis d'esquisser les grandes lignes du programme architectural et de développer un concept de salle de concert qui corresponde aux critères recherchés par l'OSM», explique l'introduction. On peut établir des parallèles entre le projet et le Concertgebouw d'Amsterdam, la salle préférée du maestro Dutoit.

Outre la salle de concert, les plans prévoient des loges corporatives (environ 10 % de la capacité totale), des infrastructures pour la captation vidéo ou radio des concerts, une salle de répétition et de nombreuses loges d'artistes, évidemment. Les espaces administratifs occuperaient environ 1100 mètres carrés. Sur le site de la PdA comme sur le site Balmoral, l'édifice serait relié au réseau du métro et aux parcs de stationnement environnants.

Le Rapport préliminaire consulté provient de Scéno-Plus — et non de



Maquettes des deux emplacements retenus pour la salle de l'OSM: le site Balmoral, en haut, et celui de la Place des Arts.

l'entourage du président de Loto-Québec. Il ne s'agit pas de la version finale du projet. Ce dossier n'évalue pas le coût total de l'éventuelle construction. Deux pages dressent tout de même la liste de certains besoins en équipements spécialisés de la future salle de concert: 750 000 \$ pour des pianos de concert, 1 750 000 \$ pour un orgue et

800 000 \$ pour des réseaux audio analogique et vidéo numérique.

La semaine dernière, l'OSM et Scéno-Plus ont refusé de formuler un commentaire. Loto-Québec et le ministère de la Culture ont confirmé l'existence du projet, en soulignant à plusieurs reprises que la planification était encore loin de l'étape du financement.

DANSE

Un prix fort convoité
et fièrement mérité

Benoît Lachambre reçoit le prix
Jacqueline-Lemieux du Conseil
des arts avec Joysanne Sidimus

JULIE BOUCHARD

Un extrait d'une chorégraphie de Meg Ryan était inséré dans *Document 1* de Lynda Gaudreault, œuvre présentée dernièrement à Montréal. Un extrait interprété par Benoît Lachambre. Il n'avait pas sitôt terminé que la salle s'est levée pour lui crier son enthousiasme. C'est que Benoît Lachambre, par sa grâce et sa force, nous donne accès à ce qui nous dépasse.

Il est interprète, oui, parce qu'il aime danser. Il est aussi chorégraphe, professeur, improvisateur et directeur artistique. Mais au-delà de tous ces titres, Benoît Lachambre est un artiste. Et s'il est gêné de le qualifier d'un mot que tout un chacun aujourd'hui définit à sa guise, nous lui reconnaissons une nature que peu de gens qui évoluent sur les scènes québécoises partagent: une nature faite de force et d'abandon.

Peu connu du public, reconnu et admiré par les milieux de la danse canadienne et étrangère, le talent de Benoît Lachambre est salué par le Conseil des arts du Canada, qui lui remet cette année le prix Jacqueline-Lemieux, prix qu'il partage avec Joysanne Sidimus, une Torontoise. Un des rares prix annuels attribués à un professionnel du monde de la danse au Canada. Un prix fort convoité. Et fièrement mérité.

Quand Benoît Lachambre est sur une scène, on ne voit que lui. On n'a plus envie de voir que lui. Il s'y livre. S'y donne. Sans penser, sans retenue. Il n'y a plus que nous, spectateurs, à rester figés devant tant d'abandon. À l'âge de six ans, il rêvait de devenir danseur africain. Blanc aux yeux bleus, l'âge lui apporte la raison, mais aussi la détermination. S'il ne pouvait devenir africain, rien ne l'empêchait de devenir danseur. Depuis qu'il a quinze ans, Benoît Lachambre crée, danse, chorégraphie. Et le jour même où on lui remettra son prix, vendredi 8 octobre, il présentera sa plus récente

création chorégraphique, un solo: *Délire défait*. Un ensemble où se mêlent danse, théâtre, installation, performance et même éléments d'autoportrait. Laissez-passer disponibles à compter du 1^{er} octobre.

DÉLIRE DÉFAIT

Le vendredi 8 octobre à 15h et 20h
À la Maison de la culture
du Plateau Mont-Royal



Du 1er au 11 octobre 1999

...des volets inusités,
captivants...Le Devoir

Deux instruments, deux temps
Mercredi le 6 octobre
Ondes Martenot et orgue

Monteverdi, sacré et profane
Jeudi le 7 octobre
Studio de musique ancienne
de Montréal (Gratuit)

Orgue & danse
Vendredi le 8 octobre
Bernard Lagacé, organiste
Dominique Porte, danseuse

The Planets de Gustav Holst
Samedi le 9 octobre
Peter Sykes, organiste

Soirée de clôture
Lundi 11 octobre
Musici de Montréal

Billetterie \$10
(514) 899-0644



LE CALENDRIER DES
ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

Octobre

7

SÉRIE CBC/McGILL
KENNETH GILBERT, clavecin
œuvres de Froberger, d'Anglebert et J.S. Bach

7 octobre, Salle Redpath, 19h30
Campus principal de McGill, entrée via porte McTavish (métro Peel)
15 \$/10 \$ (étudiants et aînés)
Billetterie : (514) 398-4547

7

LORRAINE VAILLANCOURT
ET LES MUSICIENS DU NOUVEL ENSEMBLE MODERNE
vous offrent quelques-uns de leurs coups de cœur:
UN 7 OCTOBRE... AVEC LE NEM
Salle Claude-Champagne, 20 heures
220 avenue Vincent-d'Indy, Outremont
ENTRÉE LIBRE
Oeuvres de E. Varèse, T. Takemitsu, G. Benjamin, S. Sciarrino et M. Lindberg
Renseignements: 514-343-5962

9

MUSICAMERATA MONTRÉAL
30^e saison 1999-2000
CHEFS-D'ŒUVRE DU XVIII^e SIÈCLE
Concert commandité par Spinelli Lexus Toyota
J. S. Bach, Haydn, Bach-Mozart, Mozart
Le samedi 9 octobre à 20h00
Salle Redpath de l'Université McGill, 3461, rue McTavish (métro Peel)
Billets : 22 \$ & 15 \$ (ét. & âge d'or) Rens./rés. : (514) 489-8713

13 & 15

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

présente
MUSIOCTOBRE 1999
Festival de musique nouvelle
ENSEMBLE KORE MONTRÉAL
Marc Couroux et Michael Oesterle, directeurs
Œuvres de compositeurs canadiens et néerlandais
13 octobre, Salle Pollack, 20h
ENSEMBLE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DE MCGILL
Denys Bouliane, directeur
Ingrid Schmithüsen, soprano
Création canadienne de *M is for Man, Music, Mozart*
de Louis Andriessen et œuvres de Ives, Kagel et Moura
15 octobre, Salle Pollack, 20h
555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)
5 \$
398-4547

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec
Jacques Nadeau au (514) 985-3322

